



HAL
open science

La viande de chien à l'âge du Fer : quels individus pour quelles consommations ?

Marie-Pierre Horard-Herbin

► **To cite this version:**

Marie-Pierre Horard-Herbin. La viande de chien à l'âge du Fer : quels individus pour quelles consommations ?. Gallia - Archéologie de la France antique, 2014, 71 (2), pp.69-87. hal-01930530

HAL Id: hal-01930530

<https://hal.science/hal-01930530>

Submitted on 6 Jan 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0
International License

La viande de chien à l'âge du Fer

Quels individus pour quelles consommations ?

Marie-Pierre HORARD-HERBIN *

Mots-clés. *Cynophagie, archéozoologie, boucherie, morphologie canine, statut des viandes, système de découpe.*

Résumé. *Les recherches effectuées depuis trente ans sur des centaines de sites de l'âge du Fer révèlent régulièrement que des restes de chiens portant des traces de découpe sont retrouvés associés aux déchets alimentaires des espèces couramment consommées. Néanmoins, leur fréquence est souvent limitée et varie selon les contextes d'habitat, isolé ou groupé, sanctuaires ou nécropoles. Par ailleurs, des individus échappent à ce sort commun, en particulier dans le contexte funéraire, où certains sont incinérés et enterrés associés à un humain, quand d'autres figurent en pièces de viande, simples offrandes alimentaires. La spécificité de ces individus inhumés – que seul leur squelette documente – est une petite taille qui les distingue clairement de la meute. Essayer de cerner l'ordinaire de la consommation du chien à la période gauloise nécessite donc d'effectuer une mise en relation des morphologies canines et des contextes dans lesquels les chiens sont consommés, ceci pour établir si la forme détermine la fonction. Cette approche sera complétée par une analyse de la chaîne opératoire de boucherie et du recrutement des individus consommés, pour déboucher sur un essai de classification de cette viande, probablement un peu particulière.*

Keywords. *Cynophagia, archaeozoology, butchery, canine morphology, meat status, cutting process.*

Abstract. *Researches conducted for thirty years on hundreds of sites from the Iron Age regularly uncover dog remains bearing cutting marks, next to food waste from species frequently eaten. However, their frequency is often limited and varies according to the different kinds of settlement, isolated or clustered, sanctuaries or cemeteries. Besides, some dogs escape this common fate, especially in funerary settings where some are cremated and buried with an human being, while others are featured as pieces of meat, mere food offerings. The characteristic of these buried animals – described only by their skeleton –, is their small size which sets them apart from the mob. Trying to define the common consumption of dog meat during the Iron Age ideally needs to link canine morphologies with the context of dog consumption, to find if the form defines the use. To this approach will be added an analysis of the butcher's operating chain and of the choice of consumed animals, leading to an attempt to classify this kind of meat, which was probably peculiar.*

Translation: Cécile TUARZE

Th. Poulain-Josien, pionnière de l'archéozoologie en France, écrit en 1966 dans un article concernant le dépôt d'habitat augustéen d'Argentomagus : « Le cas des carnivores est un peu différent. Les chats paraissent morts naturellement, mais un problème est posé en ce qui concerne les chiens. L'extrémité distale de l'humérus d'un des adultes (humérus brisé comme les autres os de cet animal) est partiellement carbonisé (cuisson ?). C'est peu pour obtenir une certitude mais nous ne devons pourtant pas oublier que la consommation alimentaire du chien est connue à l'époque gauloise (Hallstatt et La Tène) et a été signalée par plusieurs auteurs : à Genève (La Tène) par Revilliod, au Schlossberg (Hallstatt) par Duerst, à Saint-Romain (Hallstatt) et Larina-Chatelans (La Tène II et III) par nous-même. » (Poulain-Josien *et al.*, 1966, p. 28). Depuis, le problème est ainsi

clairement posé : les multiples preuves accumulées au fil des analyses fauniques permettent d'attester la consommation du chien, mais la documenter finement est plus complexe. En effet, la faible représentation du chien dans les assemblages archéologiques et la polyvalence de ses fonctions qui ne le destinent pas exclusivement à la consommation, deux phénomènes qui vont être examinés en détail, font que la part des ossements découpés est foncièrement réduite. Cela limite inévitablement les possibilités de reconstitution des chaînes opératoires de découpe et d'identification des morceaux ou des individus privilégiés (en termes d'âge et de morphologie par exemple). L'enjeu est néanmoins une compréhension globale de la symbolique de cette espèce et de sa consommation dans le jeu des distances réelles ou imaginaires entre l'homme, l'animal et sa viande.

* UMR 7324 du CNRS CITERES, Laboratoire Archéologie et Territoire (LAT), 40 rue James-Watt, F-37200 Tours [http://citeres.univ-tours.fr/]. Courriel : marie-pierre.horard-herbin@univ-tours.fr

LA FRÉQUENCE DU CHIEN DANS L'HABITAT À L'ÂGE DU FER

La présence des chiens dans l'habitat durant l'âge du Fer a déjà été quantifiée (Méniel, 2006, p. 46), mais elle peut être maintenant finement abordée à une échelle géographique régionale, en distinguant différents contextes d'habitat, en particulier les fermes isolées des habitats groupés, tels les villages et les *oppida*. En effet, même si cette classification reste grossière, la question du statut de ces différents habitats hétérogènes en termes de population, de diversité sociale, de richesse et d'accès aux réseaux d'échange et de commerce, est importante, car elle renvoie potentiellement à des pratiques diversifiées concernant l'espèce en question.

La fréquence des chiens dans l'habitat rural durant l'âge du Fer a été synthétisée lors de la publication d'une base de données collective, coordonnée par P. Méniel et G. Auxiette (Méniel *et al.*, 2009). Cette étude, qui concernait 200 sites ruraux de l'âge du Fer occupés entre le Hallstatt et La Tène finale dans la moitié nord de la France, a révélé que la proportion de chien varie globalement de 3 % à 5 % du nombre de restes. C'est une place systématiquement minoritaire par rapport aux espèces dominantes que sont le porc, le bœuf et le mouton, et qui va s'amenuisant entre le Hallstatt et La Tène finale. L'analyse a révélé certaines spécificités régionales, comme le département de Seine-et-Marne qui se caractérise par des sites présentant de fortes proportions de chiens à La Tène ancienne, la région Est où l'espèce est pratiquement absente à La Tène moyenne ou encore quelques sites qui, dans chacune des régions, sont ponctuellement riches en chiens.

Dans les villages et les *oppida*, habitats groupés caractéristiques de cette période, les données ne sont pas encore suffisamment nombreuses pour une analyse géographique systématique,

mais permettent une première synthèse. Chronologiquement, on observe le même type de réduction des effectifs du chien, entre La Tène moyenne et la période augustéenne (fig. 1). Là encore, certains sites se distinguent par des proportions plus exceptionnelles de restes de canidés, comme dans l'Indre le site de Levroux à La Tène D2 ou celui de Nîmes à la période augustéenne, mais, dans l'état actuel du corpus, ces anomalies semblent ponctuelles. Quand M. Salin examine l'ensemble du territoire des Bituriges, par exemple, elle montre bien que le site de Levroux est atypique en termes de représentation de cette espèce (Salin, 2010, p. 257), et à Nîmes, A. Renaud explique sa forte représentation par une possible exploitation des peaux (Renaud, 2012, p. 532).

Développer des comparaisons entre les habitats groupés et isolés n'est pas simple, car elles nécessitent une approche régionale suffisamment documentée qui a pu être menée très récemment dans trois régions : en Bourgogne, en Auvergne et en Bretagne, respectivement par D. Cambou (2009), S. Foucras (2011) et A. Baudry (2012). En Bourgogne, l'auteur montre que le chien est plus fréquent dans les *oppida* et les villages que dans les habitats isolés, avec des représentations variant de 3 % à 1 %. Il considère la faible représentation du chien dans les habitats ruraux comme un artéfact taphonomique, sa fréquence variant en fonction du type de structure (Cambou, 2009, p. 179). Il cite les travaux de P. Méniel qui a montré que dans ces sites ruraux composés exclusivement de structures excavées, les fossés accueillent de façon préférentielle les restes des gros animaux (bœuf et cheval), alors que les fosses (comme les silos enterrés par exemple) renfermaient généralement ceux des petites espèces (mouton, chèvre, volaille... et chien) (Méniel, 2000). La situation est différente dans la région auvergnate, puisque le chien est plus présent dans les villages et les habitats ruraux que dans les *oppida* (de 5 % à 1,7 %). Enfin, en Bretagne et en Normandie, la représentation des canidés est



Fig. 1 – Fréquence des restes de chiens (en pourcentage du nombre de restes) dans des contextes de villages et d'*oppida* documentés par un minimum de 400 restes déterminés.

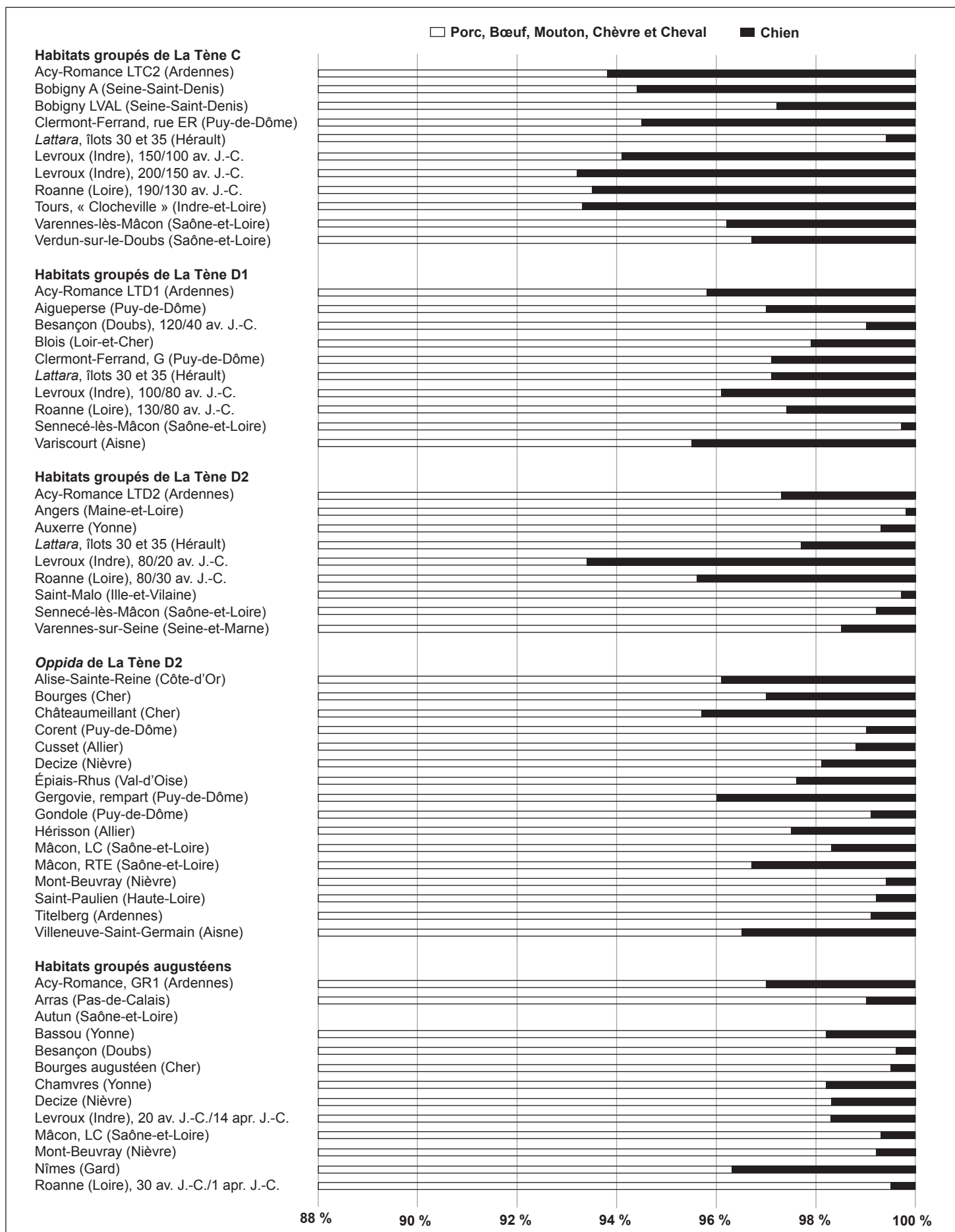
Habitats groupés de La Tène C : LTC2, Acy-Romance, Ardennes (Méniel, 1998a) ; Avicenne, Bobigny, Seine-Saint-Denis (Yvinec, inédit) ; la Vache à l'Aise, Bobigny, Seine-Saint-Denis (Frère, inédit) ; rue Élisée-Reclus, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme (Foucras, 2011) ; îlots 30 et 35, Lattara, Hérault (Renaud, 2012) ; 150-100 av. J.-C. et 200-150 av. J.-C., Levroux, Indre (Horard-Herbin, 1997) ; 190-130 av. J.-C., Roanne, Loire (Méniel, 1997) ; Clocheville, Tours, Indre-et-Loire (Bouet, 2003 ; Nuviala, 2008) ; Varennes-lès-Mâcon, Saône-et-Loire (Cambou, 2009) ; le Petit Chauvort, Verdun-sur-le-Doubs, Saône-et-Loire (Cambou, 2009).

Habitats groupés de La Tène D1 : LTD1, Acy-Romance, Ardennes (Méniel, 1998a) ; Aigueperse, Puy-de-Dôme (Foucras, 2011) ; 120-40 av. J.-C., Besançon, Doubs (Méniel, 1992) ; Blois, Loir-et-Cher (Bidault, 2012) ; Gandaillat, Clermont-Ferrand, Puy-de-Dôme (Foucras, 2011) ; îlots 30 et 35, Lattara, Hérault (Renaud, 2012) ; 100-80 av. J.-C., Levroux, Indre (Horard-Herbin, 1996) ; 130-80 av. J.-C., Roanne, Loire (Méniel, 1997) ; En Putet, Sennecé-lès-Mâcon, Saône-et-Loire (Cambou, 2009) ; Variscourt, Aisne (Méniel, 1984).

Habitats groupés de La Tène D2 : LTD2, Acy-Romance, Ardennes (Méniel, 1998a) ; Angers, Maine-et-Loire (Horard-Herbin *et al.*, 2003) ; boulevard Vaulabelle, Auxerre, Yonne (Cambou, 2009) ; îlots 30 et 35, Lattara, Hérault (Renaud, 2012) ; 80-20 av. J.-C., Levroux, Indre (Horard-Herbin, 1997) ; 80-30 av. J.-C., Roanne, Loire (Méniel, 1997) ; zone des Cathédrales, Saint-Malo, Ille-et-Vilaine (Baudry, 2012) ; En Putet, Sennecé-lès-Mâcon, Saône-et-Loire (Cambou, 2009) ; Varennes-sur-Seine, Seine-et-Marne (Méniel, Horard-Herbin, 1996).

Oppida de La Tène D2 : En Curiot, Alise-Sainte-Reine, Côte-d'Or (Cambou, 2009) ; rue Moyenne, Bourges, Cher (Salin, 2007) ; Châteaumeillant, Cher (Griffon, 2012) ; Corent, Puy-de-Dôme (Foucras, 2010) ; Cusset, Allier (Foucras, 2010) ; rue Monnot, Decize, Nièvre (Cambou, 2009) ; Épias-Rhus, Val-d'Oise (Méniel, inédit) ; rempart, Gergovie, Puy-de-Dôme (Foucras, 2011) ; Gondole, Puy-de-Dôme (Foucras, 2010) ; Hérisson, Allier (Foucras, 2010) ; les Carmélites, Mâcon, Saône-et-Loire (Cambou, 2009) ; rues Tilladet et Épinoches, Mâcon, Saône-et-Loire (Cambou, 2009) ; la Pâturage du Couvent, Mont-Beuvray, Nièvre (Méniel, cité par Cambou, 2009) ; Saint-Paulien, Haute-Loire (Foucras, 2010) ; Titelberg, Ardennes (Méniel, 1993) ; Villeneuve-Saint-Germain, Aisne (Auxiette, 1994).

Habitats groupés augustéens : GR1, Acy-Romance, Ardennes (Méniel, 1998a) ; Arras, Pas-de-Calais (Lepetz, 1996a) ; Lycée militaire, Autun, Saône-et-Loire (Cambou, 2009) ; le Chemin du Faubourg Bas, Bassou, Yonne (Cambou, 2009) ; Besançon, Doubs (Méniel, 1992) ; Bourges augustéen, Cher ; les Grands Malades, Chamvres, Yonne (Cambou, 2009) ; rue Monnot, Decize, Nièvre (Cambou, 2009) ; 20 av. J.-C./14 apr. J.-C., Levroux, Indre (Horard-Herbin, 1997) ; les Carmélites, Mâcon, Saône-et-Loire (Cambou, 2009) ; la Pâturage du Couvent, Mont-Beuvray, Nièvre (Méniel cité par Cambou, 2009) ; la Maison Carrée, Nîmes, Gard (Renaud, 2012) ; 30 av. J.-C./1 apr. J.-C., Roanne, Loire (Méniel, 1997).



Tabl. I – Nombre des ensembles anatomiques (au moins deux ossements rejetés en connexion) sur le site de Varennes-sur-Seine (d'après Méniel, Horard-Herbin, 1996).

	Bœuf	Porc	Caprinés	Cheval	Chien	Total
Tête	6	1	3	4	5	19
Rachis	11	1	7	2	3	24
Membres	1				3	4
Bas de pattes	5	4	1	2	6	18
Total	23	6	11	8	17	65
Nombre de restes déterminés	6 679	8 419	4 247	270	291	19 906
%	0,34 %	0,07 %	0,26 %	2,96 %	5,84 %	0,33 %
Soit pour 1 000 restes	3	< 1	3	30	58	

encore différente et elle est plus élevée dans les sites ruraux et littoraux que dans les habitats fortifiés avec des fréquences variant de 4 % à 1 % (*ibid.*, p. 192). Toujours en référence aux travaux de P. Méniel, A. Baudry souligne que la surreprésentation récurrente des fossés par rapport aux fosses dans les habitats ruraux qu'elle a étudiés n'impacte pas la fréquence de l'espèce, et explique ce phénomène par des pratiques spécifiques et diversifiées qui préservent des parties de squelettes de chiens. Effectivement, sur certains sites, les restes de chiens en connexion sont plus souvent rejetés que ceux des autres espèces comme dans le village de Varennes-sur-Seine daté de La Tène D2 et documenté par des fosses et des fossés (tabl. I). Le chien est l'espèce pour laquelle des portions de squelette sont le plus souvent rejetées, avec 5,9 % contre 0,07 % pour le porc, un animal dont la vocation est exclusivement bouchère. Quand on rapporte cette observation à 1 000 restes, on constate que 58 ensembles anatomiques en connexion concernant le chien ont été rejetés, contre 30 pour les chevaux, 3 pour le bœuf, 3 pour les caprinés et seulement 1 pour le porc, ce qui atteste bien d'un traitement spécifique des carcasses des deux premières espèces. Il est intéressant de noter que chez le chien, ce phénomène concerne indifféremment des associations de crânes et de mandibules, de vertèbres, d'os d'épaules ou de pieds. Cette spécificité, relevée aussi sur les sites de Montmartin et d'Acy-Romance par P. Méniel (Brunaux, Méniel *et al.*, 1997, p. 90 ; Méniel, 2006, p. 47) et dans la région de Nîmes par A. Renaud (2012, p. 499), pourrait renvoyer à un dépôt très rapide des morceaux de carcasses, qui fige les connexions. Pourtant, il n'y a pas d'explication au fait que seuls ceux de chien soient concernés, alors que les contextes taphonomiques sont équivalents pour toutes les espèces et que, par exemple, les ossements de chiens ne sont pas structurellement différents de ceux de moutons. Cela implique nécessairement un mode opératoire particulier concernant cette espèce. Cela pourrait être une dessiccation des morceaux avant leur consommation, dessiccation liée à une préparation (en fumaison par exemple), qui maintiendrait davantage les connexions anatomiques que de la viande consommée fraîche. Actuellement, dans certaines sociétés de cultures différentes, la viande de chien est souvent consommée séchée ou fumée, associée ou non à des épices (au Sahara, *cf.* Milliet, 1995, p. 86 ; en Suisse, *cf. id.*, 2006, p. 191),

et ce serait une hypothèse pour expliquer un mode opératoire particulier qui reste à déterminer.

La quantification du chien se heurte donc à un double phénomène, d'une part, une représentativité taphonomique des restes de canidés qui peut varier en fonction des types de structures archéologiques, en particulier sur les sites ruraux à fossés et, d'autre part, des chaînes opératoires qui induisent de moindres destructurations anatomiques des squelettes de chiens comparativement à celles des autres espèces. Néanmoins, cet examen de la fréquence du chien dans les faunes montre bien que, s'il est présent pratiquement partout, c'est toujours de façon assez discrète, au mieux de l'ordre de quelques pour-cents, et ce, quel que soit le contexte examiné, habitat groupé, habitat isolé, *oppidum*, village ou ferme. Cette rareté relative fait que l'on dispose de peu d'ossements à étudier et d'autant moins de restes de chiens ayant été consommés que les fonctions de cette espèce sont multiples, comme nous allons le voir à travers les témoignages archéologiques.

LE CHIEN DANS LA POLYVALENCE DE SES FONCTIONS

Dans le vaste éventail des utilisations potentielles des chiens, peu sont malheureusement perceptibles par l'archéologie, en particulier quand on s'interroge sur leurs relations avec l'homme (tabl. II). La présence de chiens, vivant et évoluant dans l'environnement proche des installations humaines, est bien attestée à l'âge du Fer par la découverte assez fréquente de coprolithes canins au cœur des habitats et parfois des sanctuaires, comme sur celui de Corent (Foucras, 2011, p. 200), où ils pouvaient être de vigilants gardiens des lieux ou des futurs animaux de sacrifice.

Dans tous ces lieux, leur goût avéré pour les déchets alimentaires carnés fait qu'ils laissent des traces multiples et récurrentes sur les ossements qu'ils n'ont pas totalement dévorés, dès lors qu'ils leurs sont accessibles. Ces traces renvoient formellement à leur fonction d'éboueurs et de nettoyeurs, bien attestée dans toutes les sociétés indigènes traditionnelles à chiens, où les animaux livrés à eux-mêmes se procurent seuls

Tabl. II – Utilisations potentielles du chien (d'après Poplin, 1988 ; Milliet, 1994 et 2006 ; Vigne, Guilaine, 2004 ; Digard, 2006a ; Méniel, 2006).

Utilisations de l'animal	Sources archéozoologiques	Sources textuelles
Compagnon de traque, aide à la chasse		oui
Éboueur, nettoyeur coprophage	oui	
Sociabilité, compagnie, commensalité bilatérale	oui	oui
Protection des personnes et des biens		oui
Chauffage sur pattes		
Aide à la guerre		oui
Combats de chiens		
Portage ou traînage de charges – bât et trait		
Garde et conduite des troupeaux		
Fournisseur de matières premières (crottes, poils)		
Source thérapeutique		oui
Viande, graisse, moelle (?)	oui	
Peau, fourrures	oui	
Os	oui	
Fonction rituelle en contextes culturels	oui	oui
Sacrifice en contexte funéraire	oui	
Offrande en contexte funéraire	oui	

leur nourriture (Digard, 2006a, p. 35). Les récents développements des analyses isotopiques permettent même de connaître parfois leur régime alimentaire, puisque sur le site de La Tène moyenne de Levroux, les compositions isotopiques en azote et en carbone du collagène de huit tibias, suggèrent que les porcs et les chiens de ce village ont pu constituer une chaîne alimentaire à part (Frémondeau, 2012, p. 260). Ces derniers auraient eu un accès préférentiel aux déchets issus du traitement boucher des porcs, qu'ils auraient largement consommés, mais pas à ceux des autres espèces, moutons, chèvres ou bœufs (Frémondeau *et al.*, 2013, p. 751). Dans le contexte de grande proximité de ces deux espèces avec l'homme, d'un point de vue symbolique comme physique (Poplin, 1988, p. 165), ce résultat qui les associe intimement en excluant les ruminants est néanmoins troublant. Nourrir sciemment les chiens avec les déchets des porcs ne serait pas un fait anodin, puisque ce serait en quelque sorte fusionner symboliquement ces deux espèces si proches de l'homme : le chien, prolongement de l'homme en termes de complémentarité sensorielle, fonctionnelle et affective, et le porc lui aussi très similaire à l'homme, en particulier dans toute la sphère alimentaire (*ibid.*, p. 165).

D'autres fonctions telles que la protection des personnes et des biens, l'accompagnement à la chasse, la guerre, la garde

des troupeaux, les utilisations pour le travail (portage, travois ou traînage) ou pour la distraction (compagnie, affection, combats de chiens), ne peuvent, quant à elles, être formellement attestées (Digard, 2006a, p. 35). L'archéozoologie apporte néanmoins de nombreux témoignages de leur utilisation une fois morts. Un premier usage très concret est celui de fournisseurs de matières premières. Le prélèvement des peaux et des fourrures est révélé par une sélection caractéristique de parties du squelette (crâne, vertèbres caudales et bas des pattes), associée à des traces de découpe spécifiques, et parfois par une association avec d'autres espèces à fourrure. Si cette activité est couramment attestée dans la plupart des sites d'habitat, elle a pu être spécifiquement étudiée sur l'*oppidum* de Villeneuve-Saint-Germain qui reste une référence en la matière pour sa concentration en crânes et en bas de pattes (Yvinec, 1987 ; Auxiette, 1996, p. 75). Les vestiges de peaux de chiens sont, quant à eux, extrêmement rares, mais deux au moins ont été identifiés sur le site de Hallstatt, daté du premier âge du Fer (Ryder, 1990, p. 46). Les utilisations d'ossements de chiens pour la fabrication d'objets sont rares, mais attestées, par exemple par une mandibule perforée à Épiéds-en-Beauce (Loiret) (Bayle, 2012) ou encore une ulna à Fleury-sur-Orne (Calvados), dont le poli d'utilisation la couvrant en totalité

permet d'avancer l'hypothèse d'un « poinçon » de métier à tisser (San Juan *et al.*, 1994, p. 160).

D'autres fonctions sont plus symboliques. On découvre des inhumations individuelles et collectives de chiens souvent adultes, dès le Hallstatt final dans diverses régions (San Juan *et al.*, 1994, p. 144 ; Auxiette, 1997, p. 43-46 ; Putelat, 2007, p. 255 ; Baudry, 2012, p. 251). Ils sont parfois inhumés dans des silos en milieu rural (Delattre, 2000, p. 17), dans des enclos de sanctuaires (Corent, Puy-de-Dôme, *cf.* Poux *et al.*, 2008, p. 167), des fossés de sites ruraux (Jaux dans l'Oise, *cf.* Méniel, 1996, p. 311), des puits ou des fosses dans des agglomérations (en territoire arverne, *cf.* Barral *et al.*, 2003, p. 147). Les dépôts sont soit monospécifiques, soit plurispécifiques en association avec d'autres espèces, par exemple le bœuf, le cheval et le mouton dans un silo de La Tène moyenne à Massy dans l'Essonne¹. Ces squelettes sont parfois mis en scène après une première phase de décomposition suffisamment avancée pour permettre la récupération des ossements. En Bretagne sur le site de la Main Delle à Bourguébus, il s'agit d'une association entre un crâne de bœuf et un squelette de chien disposé artistiquement (Baudry, 2012). On rejoint là des rituels bien attestés pour d'autres espèces dans les sanctuaires avec des sucus de décomposition nourrissant des divinités chtoniennes (Brunaux, 1986), les sépultures de chiens étant symboliques de passages vers d'autres mondes dans de nombreuses mythologies (Licari, 2006, p. 116). Selon les populations, sa représentation situe le chien à mi-chemin entre l'humanité et l'animalité, entre la nature et la culture, entre les mondes féminins et masculins (Copet-Rougier, 1988), entre l'intérieur et l'extérieur de la maison (Laugrand, Oosten, 2002), et c'est un médiateur dans tous ces contextes.

Enfin, des crânes complets, en plus de ceux découpés pour la consommation, sont fréquents dans les habitats. Dans certains cas, comme par exemple dans le fossé de l'établissement rural de Limé à Bracquemont (Seine-Maritime), deux crânes de chiens étaient associés à quatre de chevaux et trois de bovins. Ils étaient régulièrement espacés dans cet enclos, et G. Auxiette soulève l'hypothèse d'une exposition en hauteur sur un piquet pour matérialiser symboliquement la délimitation de l'espace (Auxiette, 2000). Dans le fossé du site de Pithiviers, dans le Loiret, G. Bayle a, quant à lui, relevé l'association de crânes de chiens, de bœufs, de chevaux et de moutons à La Tène finale (Bayle, 2010). Dans ces contextes de dépôts dans des fossés d'habitats ruraux ayant avant tout une fonction de délimitation du parcellaire, ils peuvent être interprétés comme une sacralisation de la protection du lieu, du foyer, en symbolisant la fonction gardienne du chien. Ce type de dépôt de carcasses ou de figurines de chiens à proximité des maisons, des temples ou des palais est attesté dans différents contextes archéologiques et iconographiques (Licari, 2006, p. 116). La même symbolique de gardiennage est probablement associée aux crânes de carnassiers, parmi lesquels celui du chien, exposés de manière emblématique à l'entrée du péribole du sanctuaire de Corent (Foucras, 2011, p. 198).

D'autres inhumations associent très concrètement et symboliquement des chiens et des restes humains dans un même espace, selon différentes modalités, comme des cadavres intimement

mêlés, ou encore des carcasses complètes ou partielles déposées dans les enclos de sépultures ou dans des silos (Méniel, 2001). Dans de rares cas, des mises en scènes complexes sont attestées. En Auvergne, S. Foucras a observé deux squelettes complets de chiens recouvrant chacun un squelette de coq posé sur le ventre, le tout s'organisant de façon faussement symétrique de part et d'autre de tiges en fer et semblant s'associer à quelques ossements d'un nouveau-né humain. Certaines incinérations témoignent, elles aussi, d'une grande proximité entre les hommes et les chiens, comme à Acy-Romance dans les Ardennes, et Roanne et Feurs dans la Loire, où des chiens ont accompagné un défunt dans la mort en étant sacrifiés entiers sur le bûcher funéraire. Dans ces trois derniers cas très exceptionnels, les canidés se distinguent de la meute habituelle par de toutes petites tailles au garrot, ce qui, avec l'intime association auprès d'un mort, peut permettre d'évoquer d'autres fonctions d'accompagnement d'un maître : chasse, garde, compagnie... (Méniel, 2002a). Cette association du chien et d'une sépulture humaine peut être une façon de pérenniser *post mortem* son rôle de gardien, l'animal continuant ainsi son rôle au bénéfice du défunt. Animal médiateur, à cheval sur deux univers, il a aussi un rôle psychopompe dans de nombreuses mythologies : ainsi chez les Wuhuan, une ethnologie mongole, on avait coutume de brûler un chien en enterrant ses guerriers (Licari, 2006, p. 116-117).

LE CHIEN, ANIMAL DE BOUCHERIE

Le dernier usage bien attesté des chiens gaulois est celui d'animal de boucherie. Il est révélé par des traces de découpe et de brûlure similaires à celles effectuées sur les espèces à vocation traditionnellement bouchère. Ces restes de chiens découpés et cuits sont retrouvés dans les dépotoirs domestiques, en association stricte avec ceux des autres animaux consommés, ce qui témoigne bien du fait qu'ils aient figuré sur les mêmes tables.

LE SYSTÈME DE DÉCOUPE

Les traces relevées sur les ossements sont classiquement de deux types : d'une part, des sections des os effectuées au moment de la découpe de gros de la carcasse et, d'autre part, des incisions fines renvoyant à des désarticulations ou au prélèvement de la viande lors de la préparation des morceaux et de la consommation. Pour retracer précisément le cheminement et les étapes de la chaîne opératoire du traitement boucher du chien, une difficulté majeure réside dans le peu de données disponibles. De fait, la rareté des restes de chiens, la polyvalence de ses fonctions et les méthodes de boucherie restreignent le nombre de restes portant des traces de découpe. Un autre facteur aggravant est que, trop souvent, les auteurs des analyses archéozoologiques mentionnent le nombre de restes et la présence de traces de découpe ou de brûlure, parfois en les décrivant brièvement, mais rarement en les dessinant ou les photographiant. Enfin, nous manquons de référentiels pour caractériser finement les prélèvements de viande ou de matières à partir des traces laissées par les gestes de boucherie et nous peinons à discriminer précisément les consommations par

1. Je remercie vivement Grégory Bayle pour la communication de données non publiées.

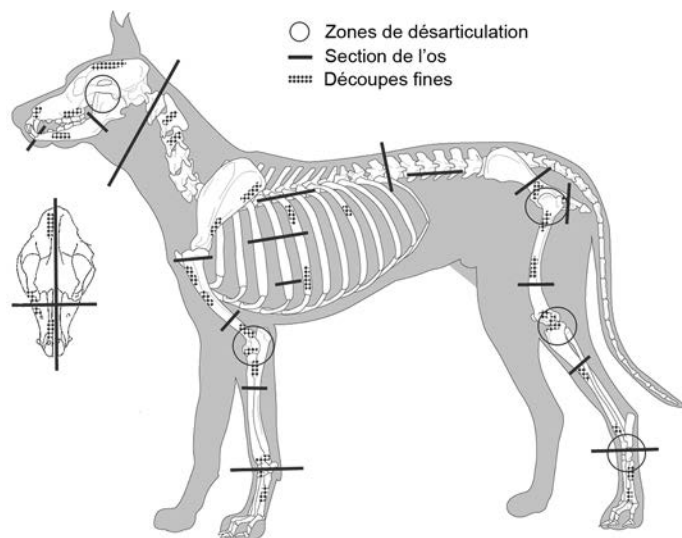


Fig. 2 – Synthèse de la découpe du chien observée dans les contextes d'habitats gaulois : La Tène C et D (DAO : M.-P. Horard-Herbin, Université François-Rabelais, Tours).

morceau. C'est peut-être aussi une façon d'éviter de trancher sur la consommation d'une espèce pour laquelle évoquer un statut d'animal de boucherie fait nécessairement polémique dans nos sociétés occidentales actuelles.

On peut néanmoins extraire des constantes des rares schémas de découpe du chien qui ont pu être publiés et reconstituer le cheminement habituel du couteau (fig. 2). Après l'abattage effectué par un impact sur le crâne (au merlin, à la hache ?) et/ou un égorgement² avec un couteau (par exemple pour saigner la viande afin de mieux la conserver), la tête est détachée par une section des vertèbres cervicales ou par désarticulation. Elle subit ensuite une section longitudinale à l'instar de ce que l'on observe pour les têtes de porc, avant d'être parfois tranchée perpendiculairement au niveau du museau. L'outil utilisé peut être une hache, un couperet ou un couteau polyvalent, mais nécessite une grande puissance de frappe pour espérer trancher ainsi un crâne résistant et épais³. Cette découpe est récurrente sur de nombreux sites, que ce soit en contexte domestique, funéraire ou sacrificiel, et révèle un goût prononcé pour ce morceau, avec une consommation de la cervelle et de la langue. Cette dernière est attestée par des découpes caractéristiques qui s'observent très fréquemment sur la face linguale des mandibules et servent à trancher les muscles qui maintiennent la langue, pratique mise en évidence dans différents contextes celtiques où la cynophilie est attestée (Chrószcz *et al.*, 2013) (fig. 3). D'autres découpes renvoient plus classiquement à la préparation et à la décarnation de certains morceaux, comme celle du grill costal, de l'épaule, du coude ou du cuissot (partie du coxal, fémur et partie proximale du tibia), effectuées en contextes domestiques comme funéraires, où des dépôts de morceaux de viande de chien dans les tombes sont attestés (Méniel, 1998a, p. 248 ; 2001, p. 98), bien qu'il puisse parfois ne pas figurer parmi les espèces offertes (Desenne *et al.*, 2009, p. 182). Le rachis semble

2. Cette dernière pratique n'est attestée, à ma connaissance, que sur le site de la Pièce Chameul à Chevilly, Loiret (communication personnelle de G. Bayle).

3. L'outil tranchant pourrait être maintenu en place avant d'être frappé par un objet lourd, selon le principe « d'une percussion posée avec percuteur » (Leroi-Gourhan, 1943, p. 47-64).

intégralement décharné et le prélèvement des filets est révélé par la section des processus transverses des vertèbres lombaires. À cette époque, différents types de couteaux sont attestés, certains à usage spécialisé comme des couteaux de boucherie à trancher ou à dénervier, que l'on retrouve dans certains contextes privilégiés (Barral *et al.*, 2003, p. 167).

Enfin, les séquelles de brûlures observées sur les incisives, les canines et les prémolaires renvoient à deux pratiques distinctes (fig. 4). Il peut s'agir d'une préparation de la carcasse avec un passage au feu de l'animal non dépouillé, pratique traditionnellement utilisée en France pour le cochon et observée dans des régions d'Afrique du Nord pratiquant la cynophilie, avant un raclage de la peau pour éliminer les poils (*Encyclopédie berbère*, 1994, p. 4). La peau de chien est considérée comme le meilleur morceau consommable dans certaines régions, comme celle de l'Ouargla (Milliet, 1995, p. 86), et reste donc associée à la viande. Ces stigmates renvoient aussi à un mode de cuisson à la broche ou au grill, ustensiles avérés à cette période sur l'ensemble du territoire (Guillaumet, 1996). Des têtes de chiots et de chiens consommées grillées ou rôties – avec ou sans leur peau – sont attestées fréquemment dans nos assemblages archéozoologiques.

LE CHOIX DES INDIVIDUS

L'ÂGE DES CHIENS CONSOMMÉS

Le choix des individus consommés n'est généralement pas aléatoire, car les humains préfèrent généralement les animaux jeunes pour éviter des textures coriaces et des saveurs malodorantes. L'analyse des âges d'abattage des chiens du site de Levroux, à partir d'une méthode d'estimation basée sur l'usure dentaire, a montré pour les premières phases d'occupation du site une gestion stricte de la meute liée à une exploitation bouchère, avec un abattage ciblé d'animaux jeunes, quelques chiots de 3 à 5 mois⁴, et surtout des jeunes chiens de moins de 2 ans (Horard-Herbin, 1997 et 2000b). La mortalité canine change radicalement sur ce site au début de la période romaine : les restes de chiens deviennent exempts de traces de découpe. Il semble donc que l'on cesse de les consommer (fig. 5). Le même type de gestion avec des individus abattus jeunes prévaut sur le site de Clocheville à Tours, aux mêmes périodes d'occupation gauloise de La Tène moyenne (Bouet, 2003 ; Nuviala, 2008) (fig. 6). À l'échelle régionale de l'Auvergne, S. Foucras estime que les chiots de moins d'un an représentent environ un quart des sujets en moyenne, alors que les adultes de plus de 5 ans sont rares (moins de 8 % sur les sites ayant fourni suffisamment de données) et que la majorité est donc abattue au moment de sa maturité pondérale. En revanche, en Bourgogne, ce sont environ 78 % des sujets qui sont abattus après 2 ans, mais les observations faites sur les dents tendent à montrer que la plupart n'atteignent pas un âge avancé. Cette absence globale récurrente d'individus âgés sur la grande majorité des sites (1 pour 100 sur le site d'Acy-Romance, cf. Méniel, 2006, p. 48) montre que les chiens étaient élevés davantage pour leur viande que pour les services qu'ils étaient

4. Il n'est pas possible de déterminer si ce sont principalement des mâles, argument qui conforterait l'idée d'un élevage à stricte visée de reproduction.

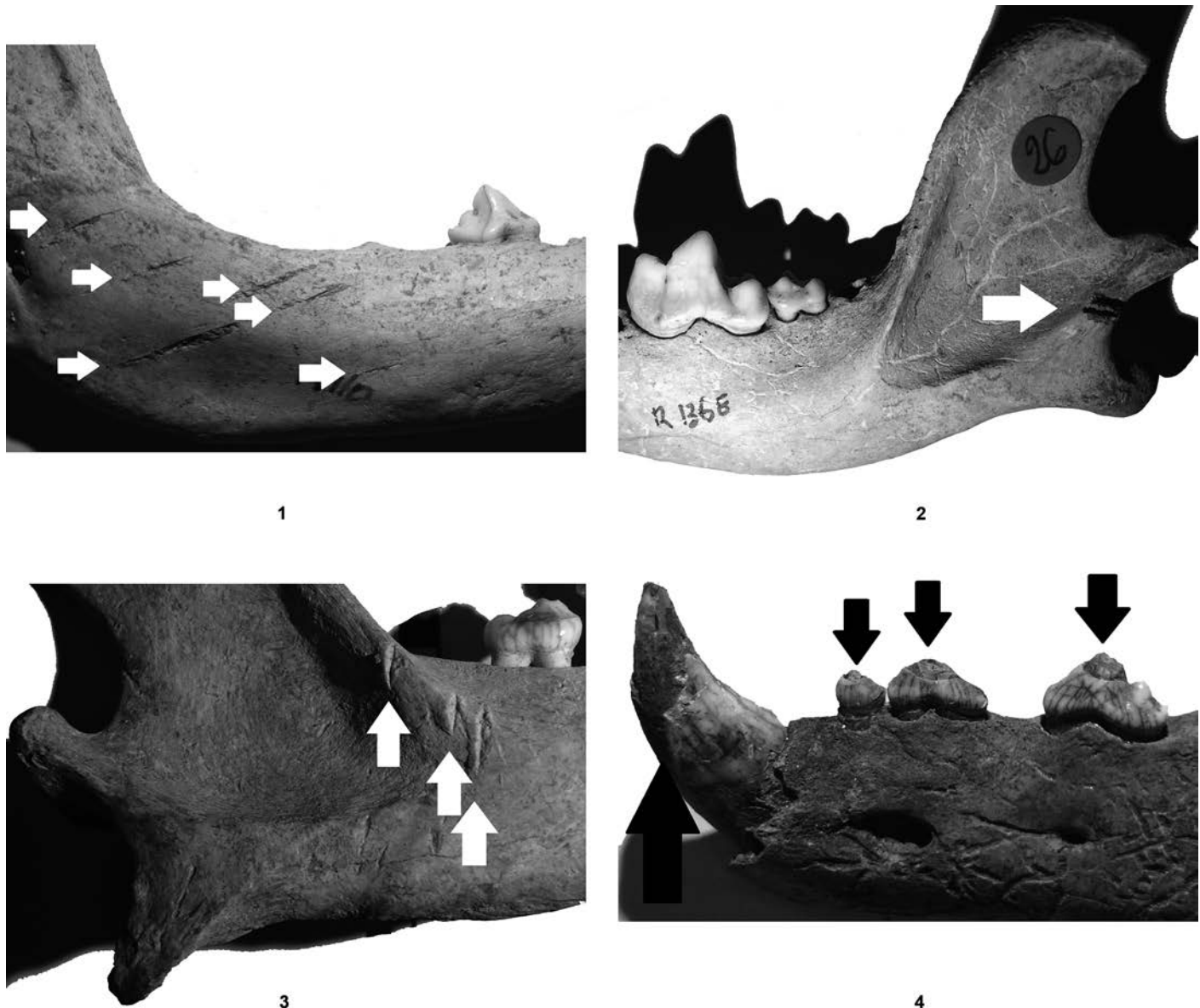


Fig. 3 – Traces de découpe laissées sur des mandibules de chien au moment de la séparation d’avec le crâne et du prélèvement de la langue et de la gorge (?) et brûlures sur les canines et les prémolaires dues à la cuisson : site de Levroux, La Tène C et D (clichés : M.-P. Horard-Herbin, Université François-Rabelais, Tours).

susceptibles de rendre. Il paraît effectivement peu probable de sacrifier tôt un individu que l’on a mis plusieurs mois à dresser pour la garde, la chasse ou la guerre, alors que sa longévité peut atteindre une quinzaine d’années. Toutes les données recueillies concernant la gestion de cette population canine renvoient ainsi à un abattage généralisé d’individus atteignant une maturité, et en quelque sorte une « rentabilité » pondérale, au même titre que les animaux classiques de boucherie. Ce n’est pas contradictoire avec l’idée que les rares chiens âgés – qui sont associés aux autres dans les dépotoirs d’habitat⁵ – aient pu être dressés et longtemps utilisés avant consommation, si l’on accepte un parallèle avec des chevaux hors d’âge, dressés comme l’indique le port de mors et finissant pourtant ingérés à l’instar des autres.

5. On ne trouve pas non plus de restes de chiens âgés en dehors des déchets culinaires.

LA MORPHOLOGIE DES CHIENS

Étudier la morphologie des chiens consommés est pertinent à deux titres. Tout d’abord si l’on se réfère au postulat que la race détermine le statut (animal de compagnie, de travail, de boucherie) (Milliet, 2006, p. 189), on ne mange pas n’importe quel chien (*ibid.*, p. 191). Si historiquement seules deux races particulières sont strictement bouchères, une sans poils chez les Aztèques et une autre en Chine, le chow (*id.*, 1995, p. 85-86), dans plusieurs contrées, comme en Corée, on ne mange aussi qu’une race spécifique. En Afrique du Nord, seuls sont consommés les chiens du type berger de l’Atlas, jamais le lévrier (*Encyclopédie berbère*, 1994, p. 4), et ce sont les facteurs de morphologie, de race, de couleur ou de pelage du chien qui sont déterminants dans son statut. Par ailleurs, l’estimation des morphotypes canins peut permettre d’affiner une approche en termes d’apport alimentaire et de quantité de viande brute

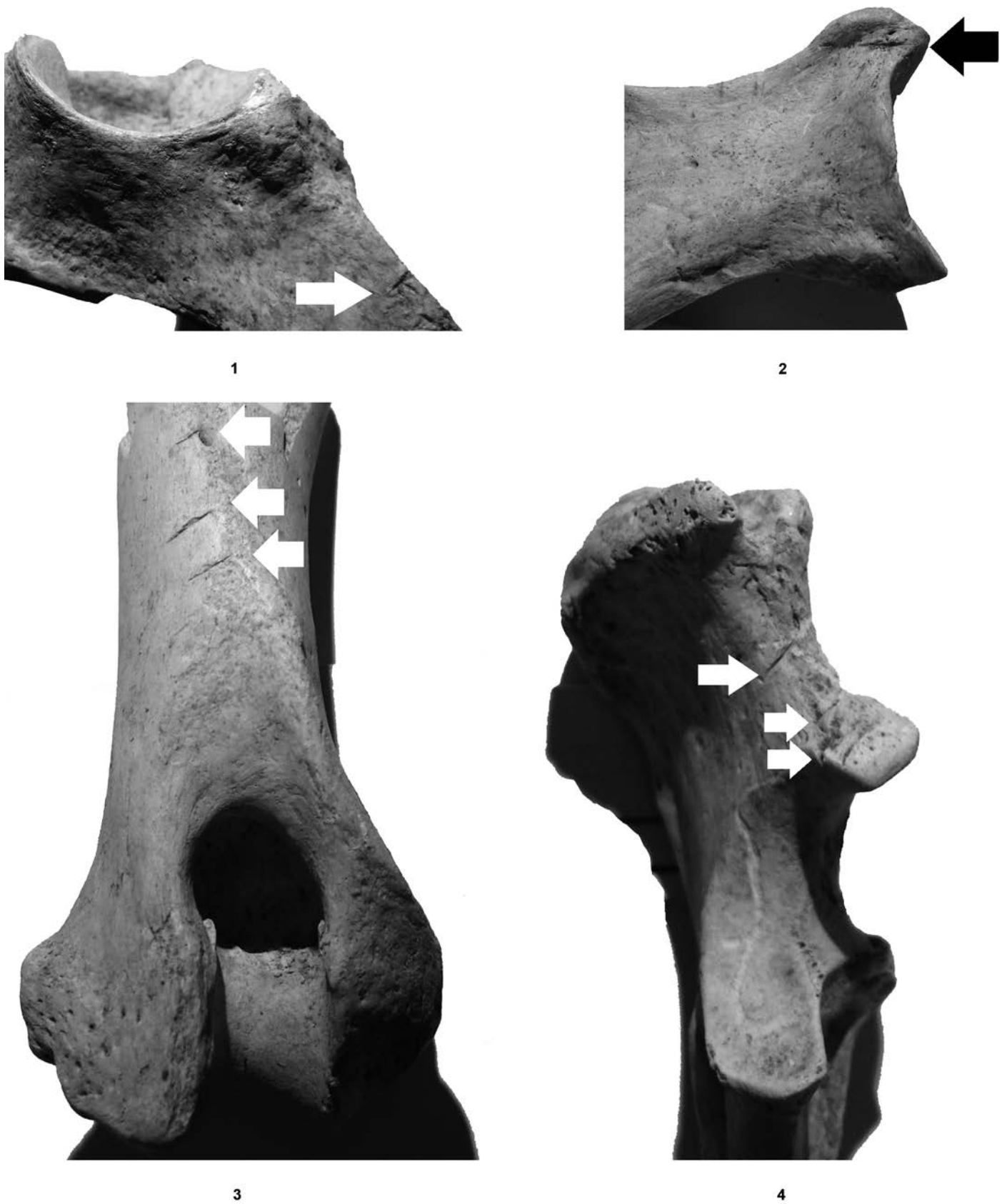


Fig. 4 – Découpe de différents ossements de chiens, coxal (1) scapula (2), humérus (3) et ulna (4) renvoyant à des désarticulations et des prélèvements de viande : site de Levroux, La Tène C et D (clichés : M.-P. Horard-Herbin, Université François-Rabelais, Tours).

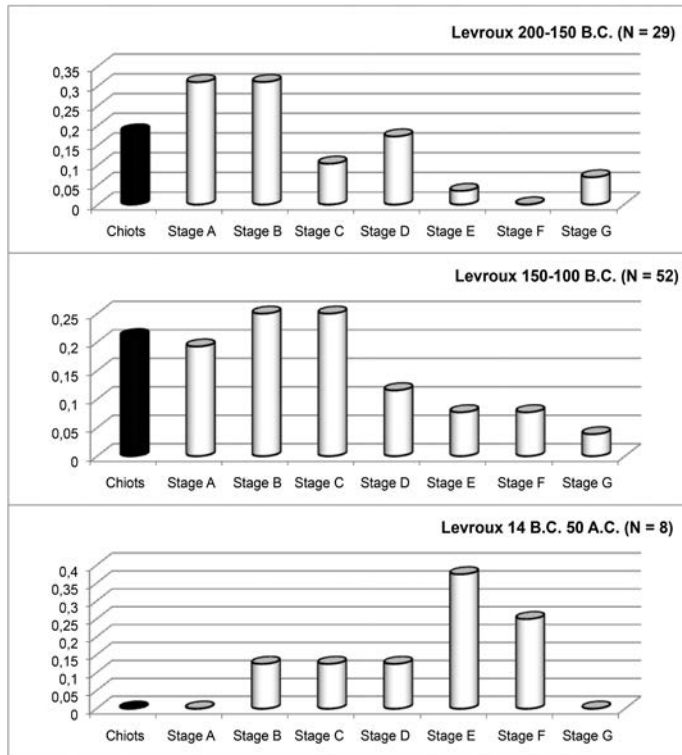


Fig. 5 – Âges d'abattage des chiens de Levroux aux différentes phases chronologiques (méthode d'estimation des âges Horard-Herbin, 2000b).

fournie potentiellement par les chiens comparativement aux autres espèces.

La difficulté de décrire morphologiquement le chien gaulois à partir des ossements isolés et fragmentés qui sont mis au jour réside dans les outils imparfaits dont nous disposons : quelques descripteurs ostéométriques sur des os fragmentés. Dès 1984, P. Méniel soulignait l'élargissement des tailles des chiens à la fin de la période gauloise, un élargissement vers le bas avec « l'apparition d'animaux petits, vers 35 cm à Gournay, et très petits, vers 23 cm à Variscourt », l'essentiel de la population étant composé de chiens de taille moyenne, entre 40 et 50 cm (Méniel, 1984, p. 37). Depuis, de nombreux sites confirment cette analyse (fig. 7), avec un groupe de taille moyenne récurrent sur la plupart des sites d'habitat, et de petits, voire très petits individus présents uniquement sur certains d'entre eux, comme des résidences aristocratiques (Montmartin, Oise, cf. Brunaux *et al.*, 1997), des fermes (établissement rural de Jaux, cf. Méniel, 1996, p. 315), des habitats groupés renfermant toutes les catégories sociales (Levroux, cf. Horard-Herbin, 1997 ; Varennes-sur-Seine, cf. Méniel, Horard-Herbin, 1996 ; Variscourt, Acy-Romance, cf. Méniel, 1984 et 1998a ; Verdun-sur-le-Doubs, cf. Cambou, 2009 ; Aulnat, cf. Foucras, 2011), ou encore des sanctuaires (Corent, cf. Foucras, 2011). Les estimations des tailles au garrot portant toujours intrinsèquement des erreurs d'estimation, une observation plus fine peut être faite à partir de la longueur des dents jugales sur les mandibules, qui présentent une répartition bipartite. On observe un groupe de chiens de taille moyenne à grande (de 56 cm à 82 cm), qui sont présents sur l'ensemble des sites, et un de petite taille (de 44 cm à 56 cm) qui n'est présent, dans l'état actuel de la recherche, que sur le site de Levroux (Horard-Herbin, 1997) (fig. 8). En effet,

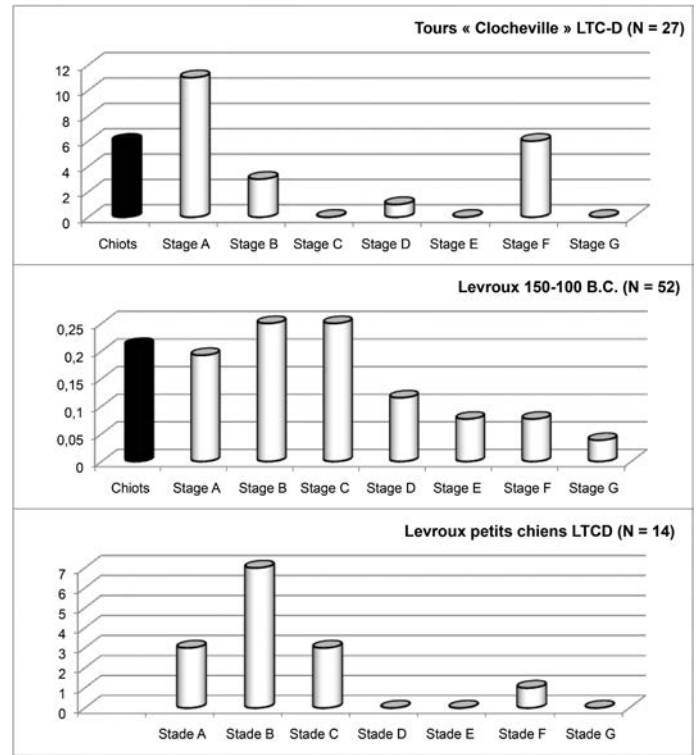


Fig. 6 – Âges d'abattage comparés des petits chiens de Levroux (longueur des dents jugales inférieure à 61 mm) et des autres sur le même site et celui de Tours (d'après Bouet, 2003 et Nuvala, 2008).

seul ce site et celui de Manching en Allemagne ont livré un nombre d'individus important, et tous les intermédiaires dans les tailles et entre les deux groupes (fig. 9), qui témoignent d'un véritable élevage sur place de chiens de taille moyenne à grande (en particulier à Manching, cf. Bökönyi, 1974, p. 320) et de petite taille. Mettre en évidence des lieux d'élevage particuliers est un constat intéressant quand les auteurs antiques indiquent qu'il existait des élevages de chiens spécialisés en Gaule et en Grande-Bretagne (principalement des chiens de chasse⁶ ou de guerre, cf. Strabon, *Géographie*, IV, 5-2 chap. V et Plinie, *Histoire naturelle*, VIII, 148).

Il faut noter, enfin, la présence d'un individu exceptionnellement petit à Variscourt, que nous qualifierons de nain, similaire à celui de l'*oppidum* de Rheinau en Suisse qui a livré un squelette complet. Dans l'analyse morphologique, le crâne de ce dernier est comparé à celui d'un griffon nain (Schreyer, Steppan, 2000) et sa taille, estimée à 27 cm au garrot, l'isole de l'ensemble des chiens étudiés en Suisse (Schibler *et al.*, 1999). C'est un individu unique présenté comme appartenant « à un groupe de chiens de compagnie de La Tène finale qui n'étaient jusque-là pas attestés en Suisse. Ce petit chien de Rheinau est probablement une importation méditerranéenne ». Cette hypothèse rejoint celle développée par plusieurs auteurs, que ces chiens nains « de manchon » aient été originaires de l'Empire romain (Harcourt, 1974, p. 163 ; Bökönyi, 1974 et 1991, p. 433 ; Von den Driesch, 1992). Ils auraient été offerts aux classes supérieures de la société celtique, à l'instar de ce que l'on observe pour les chevaux, ce qui est attesté par certains auteurs antiques

6. En particulier un chien courant gaulois, le *Segusius*, de type braque ou lévrier (Aymard, 1951, p. 66 et p. 283).

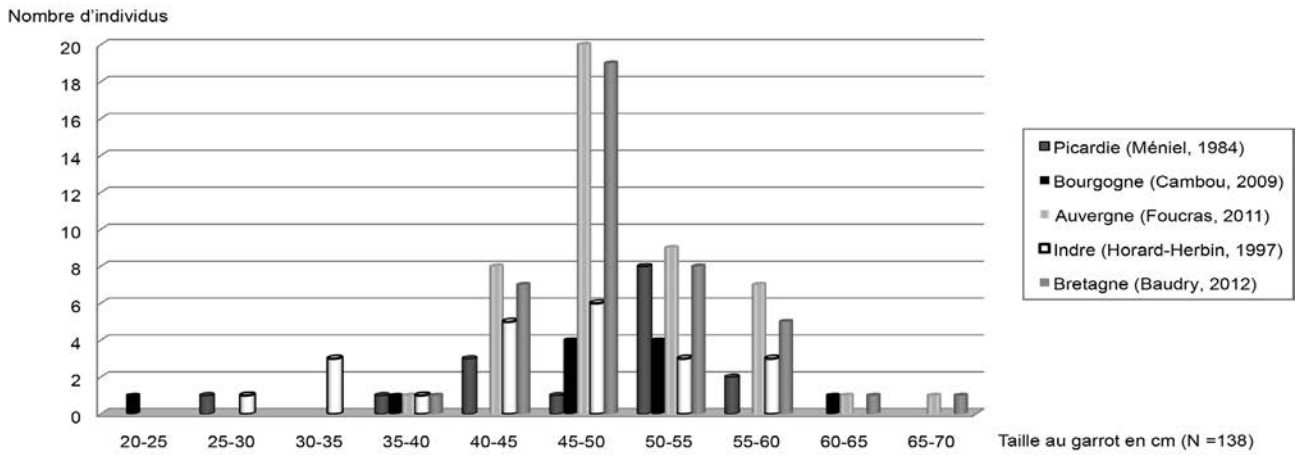


Fig. 7 – Synthèse des principales estimations de statures relevées à l'âge du Fer en France.

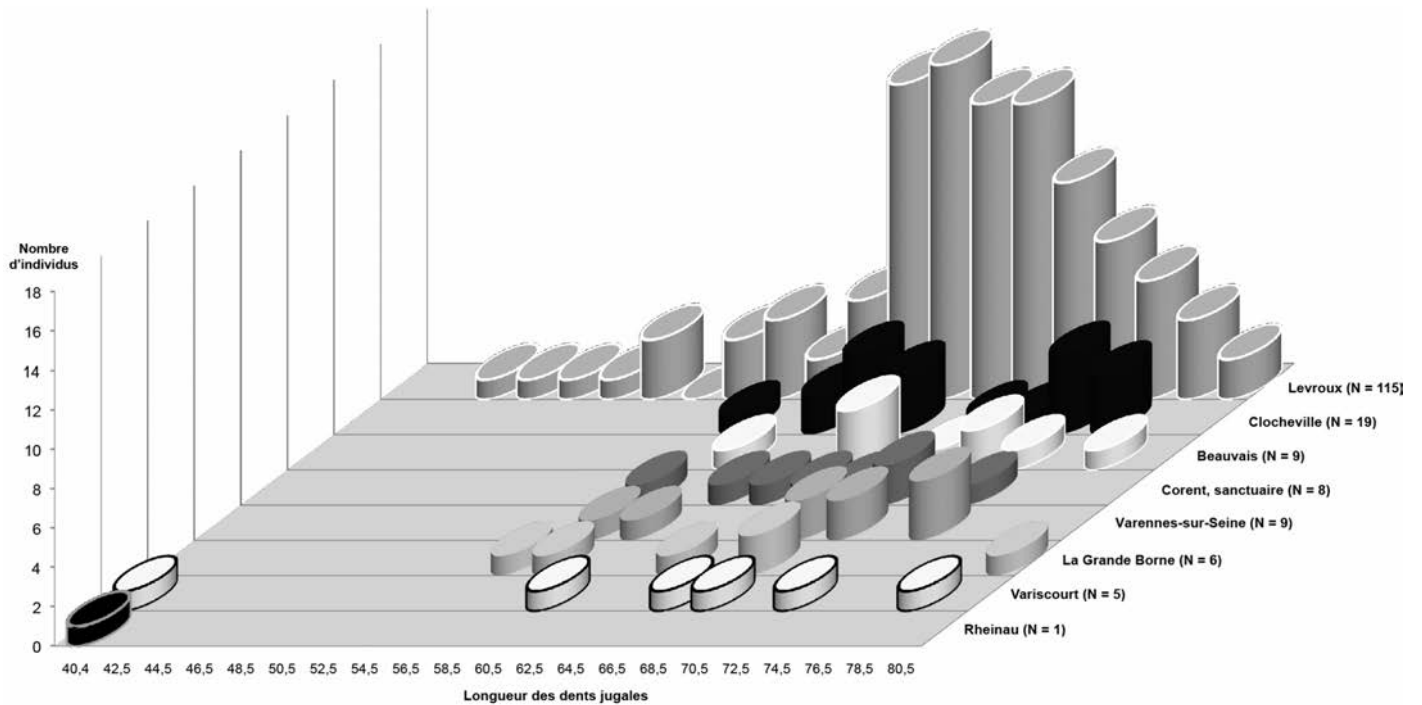


Fig. 8 – Comparaison des mandibules de différents sites gaulois (Méniel, 1984 ; Méniel, Horard-Herbin, 1996 ; Horard-Herbin, 1997 ; Foucras, 2011) avec celles de Rheinau (Schreyer, Stepan, 2000) et de Variscourt (Méniel, 1984) qui ont livré deux chiens nains.

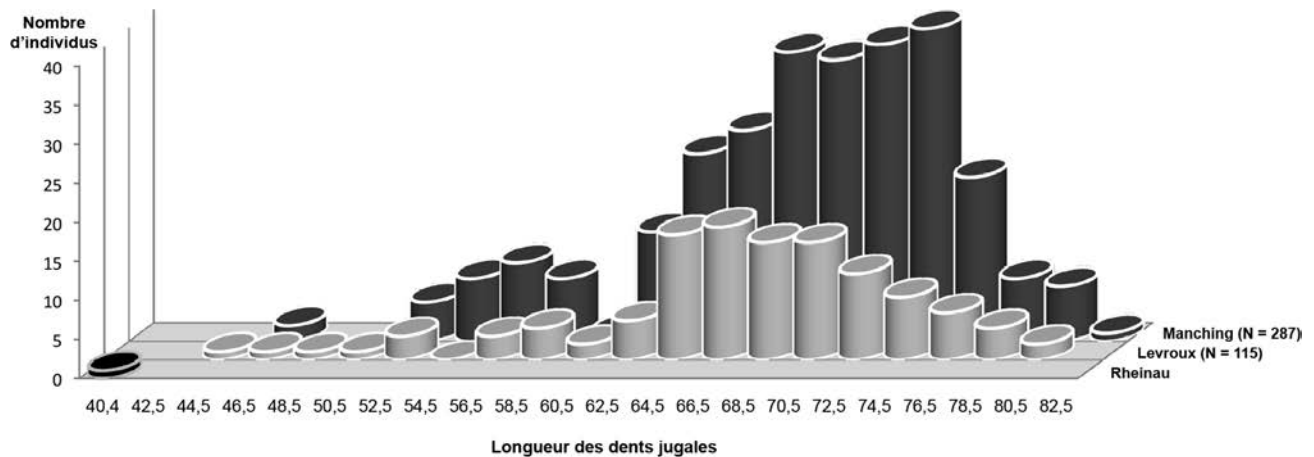


Fig. 9 – Comparaison des mandibules de Manching (Boessneck et al., 1971) et Levroux (Horard-Herbin, 1997) avec celle de Rheinau (Schreyer, Stepan, 2000).

(Méniel, 1996, p. 121 ; Lepetz, 1997 ; Horard-Herbin, 2000a). Associés à de luxueux cadeaux, ils auraient de ce fait une valeur et un statut tout à fait particuliers, qui méritent que l'on développe cette question et que l'on considère leur éventuelle consommation. La limite de cette hypothèse d'importation est que, lorsque l'on examine la variation des tailles au garrot des chiens en Italie du Néolithique à la fin de la période romaine (De Grossi Mazzorin, Tagliacozzo, 2000, p. 155) ou les chiens de Pompéi (Zedda *et al.*, 2006), on constate que les tailles naines (de moins de 29 cm) ne sont pas représentées durant ce qui est qualifié de *Early Roman* (III^e-II^e s. apr. J.-C., soit ce qui correspond à notre chronologie de l'âge du Fer et du début de l'époque romaine), et celles de moins de 25 cm n'apparaissent qu'à la fin de l'Empire (III^e-VI^e s. apr. J.-C., cf. De Grossi Mazzorin, Tagliacozzo, 1997, p. 437 et 2000, p. 155). Cette constatation de l'absence des formes petites et naines peut être faite à partir des mesures des dents jugales (*id.*, 2000, p. 151). En revanche, des chiens nains (20 cm, 22 cm, 23 cm) se retrouvent en Allemagne (Lepetz, 2012, p. 327), en Hongrie (Bartosiewicz, 2002, p. 84), en France (Oueslati, 2002, p. 152 ; Gardeisen *et al.*, 2011), en Grande-Bretagne dès le début de la période romaine, et Leslie Cram (2000, p. 173) constate que pour ce dernier pays ils sont plus petits que leurs contemporains en Italie.

De toute évidence, l'hypothèse d'importations romaines de ces chiens nains n'est pas pertinente pour l'âge du Fer, puisque des individus auraient nécessairement été adoptés et retrouvés associés à l'aristocratie romaine, même en supposant des élevages provenant d'autres régions méditerranéennes que l'Italie. Ainsi, la fonction, l'origine et les modalités de circulation de ces chiens nains à l'échelle de l'Europe celtique restent inconnues, et seuls les contextes archéologiques, des études génétiques et des analyses fines de leurs traitements peuvent nous guider pour restituer leur statut originel.

À l'opposé de ces formes naines, apparaissent à la même époque en Europe des grands chiens gaulois qui atteignent au maximum, dans l'état actuel des connaissances, des valeurs de 65 cm au garrot – ce qui correspond environ à la taille actuelle d'un setter Gordon –, mais qui ne sont pas encore de très grands chiens comme ceux de 75 cm – soit d'une taille plus élevée que celle d'un loup – qui apparaîtront à l'époque romaine (Lepetz, 1996a p. 60-61). Ils sont présents à Éprave en Belgique (Boessneck *et al.*, 1971) et en Allemagne (Méniel, 1984), mais très rares au sein des ensembles gaulois : trois de 61 cm, un à Alise-Sainte-Reine en Bourgogne (Cambou, 2009), un à Boynes dans le Loiret (Hahn, 2012), un à Gergovie en Auvergne, deux de 62 cm, un à Neuville-aux-Bois dans le Loiret (Bayle, 2009), l'autre à Fleury-sur-Orne en Normandie (Baudry, 2012), un de 63 cm à Gergovie au milieu du I^{er} s. av. J.-C. et deux grands de 65 cm au Pâtural en Auvergne au début du II^e s. av. J.-C. (Foucras, 2011).

Ces petits et grands individus sont donc extrêmement rares en Gaule et, de ce fait, il est encore plus complexe de cerner leur statut. Il a pourtant été établi à partir de l'étude des traces de découpe que celui de 23,7 cm au garrot de Varennes-sur-Seine (structure 60, cf. Méniel, Horard-Herbin, 1996), celui de 27 cm de Verdun-sur-le-Doubs et celui de 61 cm à Alise-Sainte-Reine (Cambou, 2009), ont été consommés. Par ailleurs, il a été mis en évidence que le sort des petits chiens n'était pas fondamentalement différent de ceux de taille moyenne du site de Levroux,

où leurs âges d'abattage ne sont en rien différents de ceux des autres (fig. 6). Dans ces quelques cas, ils semblent donc traités comme le reste de la meute, mais il n'est néanmoins pas possible d'exclure l'hypothèse d'une consommation davantage ritualisée et symbolique de ces individus, qui étaient obligatoirement distingués par leur morphologie originale.

Il faut bien constater que, dans la grande majorité des contextes étudiés, les Gaulois vivent en présence d'une meute de chiens peu différenciés morphologiquement, du seul point de vue squelettique à notre disposition. Le fait que les quelques petits ou grands chiens pour lesquels nous avons des informations aient apparemment été traités comme les autres, invalide l'hypothèse d'une race spécifiquement destinée à la boucherie, comme celle d'une forme induisant un tabou de consommation. L'essentiel de la population était composé de chiens de taille moyenne, entre 40 et 55 cm au garrot (fig. 8), soit une taille maximale assez similaire à celle de la race actuelle de l'épagneul breton. Si on prend en référence leur poids moyen, on obtient un animal pesant entre 13 kg et 18 kg, ce qui, ramené à un rendement boucher classique de 50 %, fournit une masse variant entre 6 kg et 9 kg de viande. C'est une portion loin d'être négligeable pour des animaux qui pouvaient se nourrir et se reproduire en autarcie, tout en rendant de grands services d'éboueurs. Leur prolificité, avec potentiellement deux portées par an donnant naissance de 2 à 8 petits, en faisait des pourvoyeurs réguliers de viande fraîche.

DES ÉLEVAGES ?

Tous ces points invitent à un questionnement sur l'origine des chiens qui sont ainsi consommés. Ils peuvent être issus d'un élevage, ils sont familiers, évoluent dans la proximité humaine et sont contrôlés dans leur reproduction et leurs déplacements. Certains sont dressés pour rendre des services, tels que l'accompagnement à la chasse ou le gardiennage de troupeaux. On peut aussi concevoir un statut d'animaux commensaux vivant en autonomie autour des habitats et se nourrissant des divers déchets humains. Jean-Pierre Digard observe que « dans de nombreuses sociétés actuelles, les hommes vivent entourés de chiens, parfois en très grand nombre – jusqu'à 120 chiens pour 200 personnes en Tasmanie – sans paraître leur prêter une attention particulière, ni attendre d'eux des services bien identifiés » (Digard, 2006a, p. 35). Jacqueline Milliet, quant à elle, cite Ben Osman qui classe les chiens vagabonds et errants en trois catégories : les errants occasionnels ayant un maître qu'ils rejoignent à la nuit tombée, les errants permanents conservant assez de familiarité pour élire domicile en périphérie de fermes où on les nourrit et les animaux marrons dont on ne peut s'approcher à moins de 150 m (Ben Osman cité dans Milliet, 1995, p. 87). Or, un carnivore comme un chien sauvage est un animal intelligent, potentiellement dangereux dans son approche, même dans un contexte de chasse (Vigne, Guilaine, 2004, p. 250).

Il est bien évidemment difficile de déterminer le recrutement des chiens consommés à la période gauloise, issus d'un abattage contrôlé d'animaux élevés au sein du foyer, d'un prélèvement occasionnel d'individus excédentaires semi-errants, ou encore d'une véritable chasse aux chiens errants et dangereux,

s'apparentant à des animaux sauvages. Un premier élément de réponse est que, globalement, les restes osseux portent rarement des traces de traumatismes, comparativement à d'autres populations bien documentées et étudiées comme celles des chiens de Lutèce (Oueslati, 2002 p. 156) ou du sanctuaire gallo-romain de Vertault (Jouin, Méniel, 2001). Dans ce contexte sacrificiel, nombreux étaient ceux qui avaient des fractures interprétées comme consécutives à de mauvais traitements infligés à des chiens errants pour les éloigner. Cela suppose que pouvaient être présentés et acceptés en sacrifice des animaux en mauvais état, mais révèle peut-être aussi une volonté de différencier ainsi des sacrifices particuliers. Ce type de maltraitance laissant des séquelles osseuses est rarement attesté durant la période gauloise. D'autre part, on ne trouve pas à La Tène de dépôts similaires de ceux de l'époque romaine, des accumulations de squelettes de chiens déposés dans des structures particulières comme des puits interprétées comme des pratiques de régulation de la population canine et de contrôle de celle des chiens errants (Lepetz, 1996a, p. 99 ; Salin, 2010, p. 258). Un autre élément allant dans le même sens est que l'abattage des animaux semble suivre des règles de gestion assez strictes, à l'instar de celui du cochon abattu à un âge et un poids donné, ce qui implique de connaître les portées et de suivre les individus jusqu'au moment de leur maturité pondérale. En termes d'élevage, et d'après Jacqueline Milliet, ce sont les femmes qui s'activent principalement auprès des animaux, et tout particulièrement auprès des porcelets et des chiots, surtout quand les techniques s'apparentent à celles de l'éducation des enfants. Elle précise que : « De toute évidence, allaiter, pré-mastiquer, donner à manger, entretenir un contact corporel et rappeler des animaux sont des techniques domesticatoires qui soumettent les gorettes et les chiots à des stimulations autres que celles de leur mère génitrice » et que ces activités sont « centrées sur l'espace résidentiel et sur la sphère du travail, et gérées par les femmes qui intègrent connaissances éthologiques et savoir-faire quotidiens » (Milliet, 1994, p. 76). Néanmoins, la personne qui capture et celle qui engraisse n'est pas celle qui tue ou celle qui consomme, et souvent les femmes sont interdites de cynophilie (chez les Maori de Nouvelle-Zélande, les Apayo aux Philippines ou encore chez les Tallensi en Afrique de l'Ouest) (*id.*, 1995, p. 86). Il serait précieux de déterminer isotopiquement si les femmes gauloises ont mangé du chien et du cochon pour savoir si les relations féminines et masculines avec la gent canine étaient ou non différenciées.

Le fait de pratiquer ou non la cynophilie dépend la plupart du temps du système classificatoire en vigueur. Jacqueline Milliet cite à ce propos les Jankunt-Jara d'Australie qui classent les chiens en deux groupes : ceux qui sont domestiques vivent autour des campements et sont non consommables, et les autres, qualifiés de sauvages (*ibid.*, p. 83). Toute la complexité humaine et l'immense champ des possibles pour l'archéozoologie apparaissent néanmoins dans les sociétés où les chiens apprivoisés, socialisés, humanisés, partageant les aliments et le toit, vont brutalement changer de statut une fois devenus adultes et pouvoir ainsi être sacrifiés, mangés, utilisés comme scatophages ou encore rendus à la vie sauvage. C'est cet éloignement du territoire social, impossible à mettre en évidence en archéologie, qui va permettre de les manger (*ibid.*, p. 83-84 et p. 87).

Un des moyens pour approfondir cette question de l'élevage ou du simple prélèvement serait de mieux caractériser l'alimentation des divers morphotypes de chiens en développant des analyses isotopiques. En effet, le partage des aliments avec un maître ou des repas préparés spécifiquement sont des marqueurs d'une grande proximité entre humains et animaux. Jacqueline Milliet explique que « le nourrissage d'animaux familiers vise délibérément l'assimilation à l'alimentation humaine, sorte d'identification substantielle dont les formes extrêmes sont la pré-mastication et l'allaitement au sein par les femmes » (*id.*, 1993 et 1995) et que « faire manger un animal, c'est aussi établir une relation avec lui et avoir un œil sur ses déplacements » (*id.*, 1994, p. 67). Méthodologiquement, d'après E. Guiry, il est possible de déterminer, dans un contexte donné, si l'alimentation de l'homme et celle du chien étaient similaires ou non (Guiry, 2012, p. 365) ; cela ouvre sur la compréhension de leurs relations à travers l'histoire et les différentes cultures. Pour l'âge du Fer cela permettrait de caractériser l'alimentation des chiens consommés, comparativement à ceux déposés dans des contextes sacrificiels, pour évoquer et comprendre le mode de recrutement de ceux dont la chair avait une vocation alimentaire. En effet de nombreuses sociétés pratiquant la cynophilie (à Hawaï, à Tahiti, en Nouvelle-Zélande, en Chine, au Sahara...) nourrissent spécifiquement les chiens qui vont être consommés (Milliet, 1995 p. 89). Dans les régions d'Afrique du Nord où la cynophilie est pratiquée, les chiens destinés au sacrifice sont isolés pour être engraisés et pour éliminer toute trace d'aliments impurs que l'animal aurait pu consommer antérieurement (*Encyclopédie berbère*, 1994), et chez certains peuples, le fait de les nourrir préalablement de végétaux permet à la fois de contrer leur statut de carnivore immangeable (Poplin, 1988 ; Vialles, 1998), et leurs pratiques scatophages éminemment inacceptables. Sur le site de Levroux, on peut s'interroger sur la symbolique d'un nourrissage ou d'un engraissement volontaire des chiens de boucherie ou de sacrifice avec les restes de porc, selon les résultats obtenus par les analyses isotopiques effectuées (Horard-Herbin, 1997 ; Frémondeau, 2012). Matériellement, dans le cadre d'un élevage au sens strict du terme, une production et un entretien de chiens, cela implique un contrôle physique de cette espèce au sein du village qui serait nourrie de façon spéciale et bénéficierait donc d'attention et de soins particuliers. Ce n'est pas si simple, car « les chiens témoignent d'une prédilection bien naturelle pour les produits d'origine animale : viscères, os, corne, cuir » (Digard, 2006b, p. 127) et il est peu probable qu'ils dédaignent naturellement les restes de ruminants ou de chevaux ! Par ailleurs, le choix du porc est significatif, car il implique de nourrir les chiens avec l'espèce dont la viande est la plus prisée⁷, déposée jusque dans les tombes les plus aristocratiques, les plus élaborées et les plus riches. C'est aussi celle qui est située en haut de l'échelle de classification des viandes, telle qu'elle a pu être mise en évidence à Acy-Romance par P. Méniel. Dans ce site des Ardennes, le seul village gaulois intégralement fouillé et étudié à ce jour, il a pu comparer le régime des habitants de différents quartiers, des agriculteurs, des éleveurs, des artisans, et établir une hiérarchie

7. Il est impossible de déterminer si la nourriture était constituée de viande, de bas morceaux, de carcasses décharnées, de reliefs de repas... Tout cela étant du porc.

dans la qualité de l'alimentation carnée, ainsi qu'une échelle des valeurs des viandes. Dans les quartiers, le choix des espèces prime sur celui de la qualité des morceaux de viande, et la viande de chien était, avec celles du porc et du poisson, le signe d'une alimentation de qualité, le cheval se situant à l'autre extrême (Méniel, 1998a, p. 122). Or, si les chiens sont nourris de l'autre espèce très valorisée, le porc, cela donne à leur chair une plus-value symbolique très puissante, et leur manducation n'est plus du tout de l'ordre de la consommation carnée ordinaire, elle devient ostentatoire et/ou sacralisée. C'est une piste de recherche à développer, car il faudrait bien entendu agrandir l'échantillonnage, mesurer la diversité alimentaire d'une série importante de chiens choisis et étendre les comparaisons à d'autres sites pour asseoir davantage cette hypothèse.

LA CLASSIFICATION DE LA VIANDE DE CHIEN

Cette question de l'élevage, avéré ou non, des chiens et de morphotypes destinés spécifiquement à une fonction bouchère, nous amène au cœur d'une interrogation essentielle, celle de la classification de cette viande canine dont la consommation à l'âge du Fer est avérée depuis longtemps. Si dans l'imaginaire de nombreuses sociétés, manger de la viande revient à s'approprier une énergie (Méchin, 1997), celle de chien est parée de vertus particulières à travers l'histoire. Elle peut être consommée fraîche, sèche, fumée, grillée, bouillie, en ragoût, en soupe ou, encore, sous forme liquide, mélangée à des herbes ou des épices (Milliet, 1995 ; Podberscek, 2009). Dans les classifications polynésiennes, elle est classée parmi les aliments chauds par opposition aux aliments froids (Serra Mallo, 2010, p. 169), dans les classifications chinoises du côté du yang, des mâles, de l'extraverti (Podberscek, 2009, p. 619). Certaines sociétés de la zone saharienne consomment la viande de chien pour favoriser l'engraissement des femmes et avancer ainsi l'âge de la puberté féminine ou traiter des problèmes de stérilité (Bonte, 2004, p. 349 ; Milliet, 1995, p. 85) ; une pratique en miroir avec les immolations canines faites à *Eilioneia* dans le monde grec et à *Genita Mana* dans le monde romain en ce qui concerne la fécondité des femmes et l'aide aux accouchements (Blaive, 1995, p. 288). Elle est utilisée comme un véritable médicament en Corée au XVII^e s. (Podberscek, 2009, p. 619), mais c'est dans la société romaine que ce rôle thérapeutique est le plus développé. Dans le monde romain, et selon les écrits de Pline l'Ancien (*Histoire naturelle*, livres XXIX et XXX), le chien est un pourvoyeur de médicaments et de médications extrêmement variés qui prescrivent de recueillir un certain nombre de substances de son vivant (sang, sang menstruel, lait, urine, salive, fiel, crottes) ou après sa mort (dents, cerveau de chiot, rate, courroies en peau de chien, crâne de l'animal mort réduit en cendres...). Cet animal est cité beaucoup plus souvent que chacun des autres animaux dans le catalogue de Pline, aucune partie de son corps n'étant inutile à l'homme et ses productions naturelles ayant toutes leur utilité (Gourevitch, 1968, p. 248-251). D'après cet auteur, ce rôle de chiens thérapeutes offerts à des divinités est présent sur les ex-voto de la déesse *Sequana*, aux sources de la Seine et dans plusieurs sanctuaires de Bourgogne. Dans l'Occident romain,

il serait souvent associé à des divinités complexes de la santé et de la fécondité, comme support de puissances chtoniennes, et considéré comme un fournisseur de santé dans le sentiment populaire (*ibid.*, p. 270-280). Il faut rappeler que, dans cette société romaine, la cynophagie est taboue, sauf pour les chiots de lait qui ont pu avoir été consommés jusqu'au I^{er} s. (André, 1981, cité par Lepetz, 1996a). Dans d'autres sociétés anciennes, comme celles de Polynésie, le chien fait partie des mythes et des offrandes hautement sacrées ou touchant à la survie du groupe. La viande de chien est considérée comme supérieure à celle du porc, c'est un aliment de luxe réservé à une élite ou à des occasions rituelles qui pouvait constituer la principale viande des cérémonies (Serra Mallo, 2010, p. 159-160). Selon les cultures anciennes ou actuelles, la cynophagie peut donc être médicinale, cérémonielle, sacralisée, identitaire..., mais comment la caractériser à partir de restes d'ossements ?

Archéologiquement, il est intéressant de noter que, pour l'âge du Fer, la transformation des chiens en morceaux de viande n'a aucune spécificité. La chaîne opératoire est très similaire à celle des autres espèces consommées, en termes de méthode d'abattage, d'outils utilisés, de découpe de gros et de détail. Pour cette période, et dans tous les contextes étudiés, les morceaux de viande recherchés peuvent être définis en termes anatomiques : demi-tête, épaule, jambon, grill costal, filet... et l'espèce est une simple variante dans leur déclinaison. Il est aussi possible de formuler les faits différemment et de se référer au point de vue culinaire qui gouverne la découpe au-delà de l'anatomie (Vialles, 1988, p. 88) pour indiquer que les étapes de préparation pour la cuisson des carcasses de chiens ne sont en rien spécifiques. On recherche clairement de la viande à travers des morceaux bien identifiés et la recherche de matières médicamenteuses dans un rôle thérapeutique potentiel peut, selon ce raisonnement, être écartée. Ajoutons que, comme la découpe, le mode de cuisson n'est pas non plus spécifique, puisqu'il présente de nombreuses analogies avec celui des cochons, pour les têtes ou encore les épaules, comme sur le site de Roanne (Méniel, 1997, p. 192). Si l'abattage du chien et sa transformation sont ritualisés en un sacrifice, – comme cela pourrait être le cas dans les contextes de banquets identifiés dans la plupart des sanctuaires de la fin de l'âge du Fer (*id.*, 2008, p. 149), – aucune différence ne transparait ni par rapport aux autres espèces, ni dans la comparaison avec son traitement tel qu'il est perceptible dans les dépotoirs d'habitat. À Corent en Auvergne, par exemple, la place du chien tient moins à sa faible fréquence (2 % des restes de banquets), qu'au fait que sa consommation est récurrente, avec, là encore, une préférence pour les têtes (Foucras, 2011, p. 199). Au hasard des prochaines découvertes, une piste pourrait être d'examiner finement si les modes d'abattage sont les mêmes partout, des rituels cérémoniels autour du sang et de la couleur rouge qu'il impose s'observant dans des sociétés traditionnelles où l'animal est enduit de son sang (Serra Mallo, 2010, p. 161). Cette pérennité des pratiques entourant sa consommation, en termes de chaîne opératoire et de lieux de traitement, est aussi avérée par les dépôts de morceaux de viande de jeunes chiots ou de jeunes adultes dans les contextes funéraires. Il semble une offrande de choix, sous la forme de cuisse, de grill costal, d'épaule et de demi-tête, toujours les mêmes morceaux, et c'est d'ailleurs dans ce contexte funéraire que la dualité des fonctions des chiens apparaît le mieux : souvent simple morceau de viande

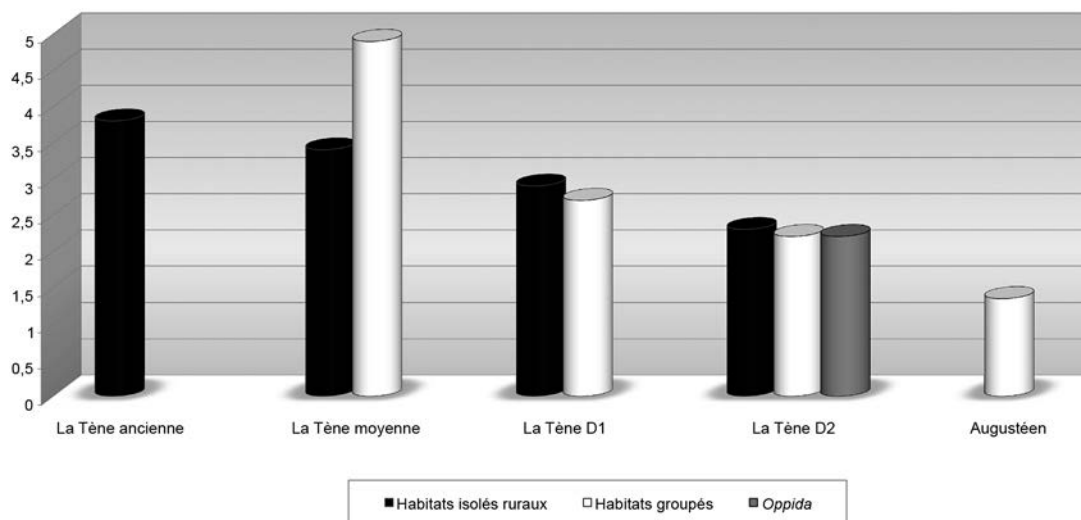


Fig. 10 – Évolution de la cynophagie au cours du temps dans les différents contextes d’habitat.

Tabl. III – Évolution de la cynophagie au cours du temps, d’après les données concernant les sites isolés de plus de 100 restes (sites de la base Méniel et al., 2009 et ceux des travaux de Cambou, 2009 ; Foucras, 2011 ; Renaud, 2012 et Baudry, 2012), ainsi que les sites groupés de plus de 400 restes (même références que la figure 1).

	Habitats isolés ruraux			Habitats groupés			Oppida		
	%	N	Écart-type	%	N	Écart-type	%	N	Écart-type
La Tène ancienne	3,8	42	3,9						
La Tène moyenne	3,4	39	2,6	4,9	11	2			
La Tène D1	2,9	29	2,7	2,7	10	1,3			
La Tène D2	2,3	22	2	2,2	9	2,1	2,2	16	1,3
Augustéen				1,35	13	1,1			
Totaux		132			43			16	

en offrande, mais parfois digne compagnon de son maître (Méniel, 2001, p. 98).

Le choix des individus est plus sélectif que celui des ruminants, puisque les chiens sont consommés jeunes, soit chiots de quelques mois, soit à leur maturité pondérale. Pour les moutons, les chèvres ou les bovins, les courbes d’abattage révèlent une grande diversité des gestions d’un site à l’autre, ou d’une phase chronologique à une autre dans les mêmes habitats. C’est une nécessité, du simple fait de leur polyvalence, qui implique des animaux âgés qui ne seront consommés qu’après réforme (boeuf de trait, cheval de monte, vache, brebis et chèvre laitière, mouton à laine...). La gestion des canidés consommés se rapproche, là encore, de celle des cochons qui font l’objet d’une gestion stricte et raisonnée, extrêmement homogène dans l’ensemble des cités gauloises. On consomme des porcelets et des chiots et les individus arrivés à maturité pondérale, en prélevant seulement quelques reproducteurs.

*
* *

Dans ces contextes archéologiques, les analogies relevées entre l’élevage, la chaîne opératoire de transformation et la consommation du chien et du cochon sont très nombreuses (Méniel, 2002b, p. 74 et 2005, p. 468). On voit bien à quel point ils forment un groupe symbolique à part, éloigné des

ruminants ou du cheval. C’est d’ailleurs parfaitement exprimé par P. Méniel lorsqu’il décrit les sépultures de Lamadelaine : « Faute de limites de creusement lisibles dans l’argile de Lamadelaine, et du fait des différences d’ampleur des divers quartiers, c’est la distance des centres de gravité des offrandes au centre de l’ensemble de la zone de dépôt qui laisse apparaître un positionnement particulier des espèces : le porc, le coq et le chien se trouvent au centre, le boeuf et le mouton à la périphérie, et le cheval à l’extérieur de la tombe. » (Metzler et al., 1996, p. 334). Dans cette société gauloise, le chien et le porc sont au centre d’un système symbolique puissant⁸ qui les met nécessairement en osmose, si ce n’est en symbiose avec l’homme. Manger leur viande est nécessairement exceptionnel, voire ostentatoire pour celle de chien qui est relativement rare, et le devient de plus en plus au cours du temps. En effet, sa fréquence va diminuant tout au long de l’âge du Fer, et ce, quels que soient les types d’habitats considérés (fig. 10 et tabl. III). En Bourgogne, David Cambou a relevé la diminution régulière de la découverte de restes découpés parmi ces ossements de

8. À ce titre, il serait intéressant de réexaminer la statuaire zoomorphe en bronze et la symbolique de certaines monnaies gauloises, en reconsidérant certains types comme ceux « au loup » ou « au sanglier » (type Scheers 185, classe I [LT XXX, 7467]), comme étant peut-être à attribuer au chien et au cochon.

chiens, passant de 43 % des sites au II^e s. av. J.-C. à 26 % au I^{er} s. av. J.-C. et à 19 % pour les périodes augustéenne et tibérienne, surtout dans des contextes urbains (Cambou, 2009). La cynophagie est une pratique qui va continuer à décroître progressivement tout au long du I^{er} s. dans le Nord (1/3 des ossements sont encore découpés), jusqu'à son arrêt progressif au cours du II^e s. apr. J.-C., et les IV^e s. et V^e s. apr. J.-C. n'en fournissent plus aucun exemple. Sébastien Lepetz remarque effectivement que la cynophagie est probablement plus profondément ancrée dans la culture gauloise que l'hippophagie, puisqu'elle persiste beaucoup plus longtemps (Lepetz, 1996a, p. 134-135). On peut effectivement s'interroger sur la survivance d'une consommation qui, à la fin de l'âge du Fer, était de fait devenue relativement rare et anecdotique d'un point de vue strictement alimentaire. Cette viande de chien renvoyait-elle à des saveurs ou des

textures incomparables et irremplaçables ? Représentait-elle une nécessité rituelle pour pérenniser certaines cérémonies, ou l'acte même d'en manger était-il devenu transgressif ou identitaire dans cette société en transition culturelle ?

Jacqueline Milliet écrit : « quelle que soit la société, on ne mange pas son chien, on ne mange pas du chien, mais on mange un certain chien ; c'est la façon d'élever les animaux qui, combinée à la diversité de leurs statuts, rend l'interdit apparemment si flou. » (Milliet, 1995, p. 88). C'est peut-être là un enjeu d'intégration anthropozoologique et historique des données archéozoologiques, que d'arriver à déterminer finement au sein de l'Europe celtique quelles étaient les spécificités des méthodes d'élevage et de sélection des espèces domestiques – dont le chien – comparativement aux mondes grec et romain.

BIBLIOGRAPHIE

ABRÉVIATIONS

AFEAF	Association française pour l'étude de l'âge du Fer.
BAR	British Archaeological Reports.
DAF	Documents d'archéologie française.
EHESS	École des hautes études en sciences sociales.
MSH	Maison des sciences de l'homme.
RACF	<i>Revue archéologique du Centre de la France.</i>
RAE	<i>Revue archéologique de l'Est.</i>
RAO	<i>Revue archéologique de l'Ouest.</i>
RAP	<i>Revue archéologique de Picardie.</i>

SOURCES ANTIQUES

PLINE L'ANCIEN

Histoire naturelle, livre VIII, *Des animaux terrestres*, trad. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1952.

Histoire naturelle, livre XXIX, *Remèdes tirés des animaux*, trad. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1962.

Histoire naturelle, livre XXX, *Magie et pharmacopée*, trad. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1963.

STRABON

Géographie, t. II, livre IV, trad. Lasserre, Paris, Les Belles Lettres, 1966.

BIBLIOGRAPHIE

AUXIETTE G.

1994 : *Mille ans d'occupation humaine, Mille ans d'élevage : l'exploitation des animaux sur les sites du Bronze final à l'Augustéen dans la vallée de l'Aisne*, Thèse de doctorat, Université Paris-I-Panthéon-Sorbonne, 225 p.

1996 : « La faune de l'oppidum de Villeneuve-Saint-Germain (Aisne) : quartiers résidentiels, quartiers artisanaux », *RAP*, 1, 1, p. 27-98.

1997 : « La faune des établissements ruraux du Bronze final au Hallstatt final/La Tène ancienne dans la vallée de l'Aisne », *RAP*, 3, 1, p. 29-71.

2000 : « Les rejets non domestiques des établissements ruraux du Hallstatt final à La Tène finale dans la vallée de l'Aisne et de la Vesle », in MARION S., BLANCQUAERT G. (DIR.), *Les Installations agricoles de l'âge du Fer en France septentrionale*, Paris, éditions de la Rue d'Ulm, p. 169-180.

AYMARD J.

1951 : *Essai sur les chasses romaines, des origines à la fin du siècle des Antonins (Cynegetica)*, Paris, De Boccard, 610 p.

BARRAL PH., NOUVEL P., PERRIN F., POUX M., DURAND V., MAZA G., PORTE P., BELLON C.

2003 : « La France du Centre-Est (Auvergne, Bourgogne, Franche-Comté, Rhône-Alpes) », *Gallia*, 60, 1, p. 139-168.

BARTOSIEWICZ L.

2002 : « Dogs from the Big Pile Dwellings in the National Museum of Slovenia », *Arheoloski vestnik*, 53, p. 77-89.

BAUDRY A.

2012 : *Ressources animales et alimentation carnée à l'âge du Fer : le cas du nord-ouest de la France (Bretagne et Basse-Normandie)*, Thèse de doctorat, Université Rennes-I, 394 p.

BAYLE G.

2009 : « La faune », in JOSSET D. (DIR.), *Commune de Neuville-aux-Bois (Loiret), la Grande Route : site A19-C1, région Centre, département du Loiret*, Rapport de fouille, Pantin, Inrap CIF, SRA Orléans.

2010 : « La faune », in DUBUIS B. (DIR.), *Des occupations rurales de l'âge du Fer : Pithiviers, Loiret, déviation de la RN 152 : zone 1 « Vieux Chemin d'Étampes », zone 2 « Bois Médor »*, Rapport de fouille, Pantin, Inrap, CIF, SRA Orléans.

2012 : « Les restes osseux des sites gaulois et gallo-romain d'Épieds-en-Beauce, ZAC les Chantaupiaux (Loiret) », in GAY J.-P. (DIR.), *Occupations agropastorales laténiennes et espace funéraire gallo-romain : Loiret, Épieds-en-Beauce, les Chantaupiaux*, Rapport de fouille, Pantin, Inrap CIF, SRA Orléans.

- BIDAULT E.**
2012 : *L'Élevage, l'alimentation et les productions animales sur le site de « la Croupe » à Blois (Loir-et-Cher) : une approche archéozoologique*, Mémoire de DIRST, Université François-Rabelais, Tours.
- BLAIVE F.**
1995 : « Le rituel romain des *robigalia* et le sacrifice du chien dans le monde indo-européen », *Latomus*, 54, 2, p. 279-289.
- BOESSNECK J. A., VON DEN DRIESCH U., MEYER-LEMPPEA U., WECHSLER VON OHLEN E.**
1971 : *Die Ausgrabungen in Manching: die Tierknochenfunde aus dem Oppidum von Manching*, Wiesbaden, Franz Steiner Verlag GMBH (coll. Romisch-Germanische Kommission des Deutschen Archäologischen Instituts zu Frankfurt am Main, 6).
- BÖKÖNYI S.**
1974 : *History of Domestic Mammals in Central and Eastern Europe*, Budapest, Akademiai Kiado Budapest, 596 p.
1991 : « L'élevage », in *Les Celtes*, Catalogue d'exposition, Milan, Collection Bompiani, p. 429-435.
- BONTE P.**
2004 : « Entre mythes et sacrifices : le dossier inachevé de la cynophilie dans le monde berbère », *Anthropozoologica*, 39, 1, p. 343-350.
- BOUET C.**
2003 : *Étude d'une partie de la faune du site protohistorique du CHU Clocheville de Tours*, Mémoire de maîtrise, Université François-Rabelais, Tours.
- BRUNAU J.-L.**
1986 : « *Les Gaulois : sanctuaires et rites* », Paris, Errance.
- BRUNAU J.-L., MÉNIEL P.**
1998 : « La résidence aristocratique de Montmartin (Oise) du III^e au II^e s. av. J.-C. », *RACF*, 37, 1, p. 240-242.
- BRUNAU J.-L., MÉNIEL P. avec la collab. de BOULESTIN B., DUDAY H., DU LESLAY G.-F., LEJARS T.**
1997 : *La Résidence aristocratique de Montmartin, Oise, du III^e au I^{er} s. av. J.-C.*, Paris, éd. de la MSH (coll. DAF, 64), 267 p.
- CAMBOU D.**
2009 : *L'Élevage et l'alimentation carnée en Bourgogne de La Tène finale au Bas-Empire (130 avant-325 après J.-C.) : une analyse des ossements issus des dépotoirs domestiques*, Thèse de doctorat, Université de Dijon, 252 p.
- CHRÓSZCZ A., JANECZEK M., BIELICHOVÁ Z., GRALAK T., ONAR V.**
2013 : « Cynophagia in the Púchov (Celtic) Culture Settlement at Liptovská Mara, Northern Slovakia », *International Journal of Osteoarchaeology*, 22, 2, p. 145-157.
- COPET-ROUGIER É.**
1988 : « Le jeu de l'entre-deux : le chien chez les Mkako (Est-Cameroun) », *L'Homme*, 28, 108, p. 108-121.
- CRAM L.**
2000 : « Varieties of Dog in Roman Britain », in *Dogs through Times: an Archaeological Perspective*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR, International Series, 889), p. 171-180.
- DE GROSSI MAZZORIN J., TAGLIACOZO A.**
1997 : « Dog Remains in Italy from the Neolithic to the Roman Period », *Anthropozoologica*, 25-26, p. 429-440.
2000 : « Morphological and Osteological Changes in the Dog from the Neolithic to the Roman Period in Italy », in *Dogs through Times: an Archaeological Perspective*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR, International Series, 889), p. 141-162.
- DELATRE V.**
2000 : « De la relégation sociale à l'hypothèse des offrandes : l'exemple des dépôts en silos protohistoriques au confluent Seine-Yonne (Seine-et-Marne) », *RACF*, 39, 1, p. 5-30.
- DESENNE S., AUXIETTE G., DEMOULE J.-P., GAUDEFRY S., HENON B., THOUVENOT S., LEJARS T.**
2009 : « Dépôts, panoplies et accessoires dans les sépultures du second âge du Fer en Picardie », *RAP*, 3-4, p. 173-186.
- DIGARD J.-P.**
2006a : « Essai d'ethno-archéologie du chien », *Ethnozootechnie*, 78, p. 33-40.
2006b : « Les fonctions du chien chez les pasteurs nomades des montagnes de l'Asie du Sud-Ouest », *Ethnozootechnie*, 78, p. 125-129.
- ENCYCLOPÉDIE BERBÈRE**
1994 : « Cynophilie », *Edisud*, 14 [URL : <http://encyclopedieieberbere.revues.org/2353>].
- FOUCRAS S.**
2011 : *Animaux domestiques et faunes sauvages en territoire arverne (V^e siècle avant J.-C. - I^{er} siècle après J.-C.)*, Montagnac, Monique Mergoil (coll. Archéologie des plantes et des animaux, 3), 241 p.
- FRÉMONDEAU D.**
2012 : *Rythmes saisonniers des élevages porcins archéologiques : propositions pour un protocole d'analyse isotopique*, Thèse de doctorat, Muséum national d'histoire naturelle, 453 p.
- FRÉMONDEAU D., HORARD-HERBIN M.-P., UGHETTO-MONFRIN J., BALASSE M.**
2013 : « L'alimentation des troupeaux porcins et la production de viande à Levroux, les Arènes (Indre) : une analyse isotopique », in *Actes du 35^e colloque de l'AFEAF*, Bordeaux (coll. Suppl. à *Aquitania*, 30), p. 747-752.
- GARDEISEN A.-F., VALENZUELA-LAMAS S., BELHAOUES F.**
2011 : « Variabilité des morphotypes canins archéologiques et implications sur le statut des chiens dans l'Antiquité », in BRUGAL J.-P., GARDEISEN A., ZUCKER A. (DIR.), *Prédateurs dans tous leurs états : évolution, biodiversité, interaction, mythes, symboles*, Antibes, éd. APDCA, p. 225-237.
- GOUREVITCH D.**
1968 : « Le chien : de la thérapeutique populaire aux cultes sanitaires », *Mélanges d'archéologie et d'histoire*, 80, 1, p. 247-281.
- GRIFFON A.**
2010 : *L'Oppidum de Châteaumeillant (Cher) : étude d'un ensemble faunique du milieu du I^{er} s. avant n. è. : approche archéozoologique de la gestion des troupeaux et de l'alimentation carnée*, Mémoire de Master, Université François-Rabelais, Tours.
- GUILLAUMET J.-P.**
1996 : « Ustensiles à rôtir de la Saône au Musée Denon à Chalon-sur-Saône », *La Préhistoire au quotidien, Mélanges offerts à Pierre Bonenfant*, Grenoble, éd. Jérôme Million, p. 311-320.
- GUIRY E.**
2012 : « Dogs as Analogs in Stable Isotope-Based Human Paleodietary Reconstructions: a Review and Considerations for Future Use », *Journal of Archaeological Method Theory*, 19, p. 351-376.
- HAHN J.**
2012 : *Étude archéozoologique d'un habitat rural de La Tène finale dans le nord de la Gaule, Boynes (Loiret)*, Mémoire de Master, Université de Strasbourg, 236 p.
- HARCOURT R. A.**
1974 : « The Dog in Prehistoric and Early Historic Britain », *Journal of Archaeological Science*, 1, 2, p. 151-175.
- HORARD-HERBIN M.-P.**
1997 : *Le Village celtique des Arènes à Levroux - I - L'élevage et les productions animales dans l'économie de la fin du second âge du Fer*, Levroux, éd. de la RACF (coll. Suppl. à la RACF, 12), 206 p.

- 2000a : « Modifications de l'élevage dans le Bassin parisien à la fin de l'époque gauloise : une approche archéozoologique », in *Actes des 7^e rencontres autour des Recherches sur les ruminants*, INRA, Institut de l'élevage, p. 1-7.
- 2000b : « Dog Management and Use in the Late Iron Age: the Evidence from the Gallic Site of Levroux, France », in *Dogs through Time: an Archaeological Perspective*, Oxford, Archaeopress (coll. BAR International Series, 889), p. 115-122.
- HORARD-HERBIN M.-P., COTÉ O., POUPON F.**
2003 : *Rapport d'étude de la faune du site gaulois et gallo-romain du « Château d'Angers »*, inédit, 33 p.
- JOUIN M., MÉNIEL P.**
2001 : « Les dépôts animaux et le *fanum* gallo-romains de Vertault (Côte-d'Or) », *RAE*, 50, p. 119-216
- LAUGRAND F., OOSTEN J.**
2002 : « Canicide and Healing: the Position of the Dog in the Inuit Cultures of the Canadian Arctic », *Anthropos*, 97 (1), p. 89-105.
- LEPETZ S.**
1996a : *L'Animal dans la société gallo-romaine de la France du Nord*, Amiens (coll. n° spécial à la RAP, 12), 174 p.
1996b : « Effets de la romanisation sur l'élevage dans les établissements ruraux du nord de la Gaule : l'exemple de l'augmentation de la stature des animaux domestiques », in *De la ferme indigène à la villa romaine : la romanisation des campagnes de la Gaule, Actes du 2^e colloque de l'AGER, Amiens (Somme), 23-25 sept. 1993*, Amiens (coll. n° spécial à la RAP, 11), p. 317-324.
1997 : « L'amélioration des espèces animales domestiques à la période romaine en France du Nord », in MEEKS D., GARCIA D. (DIR.), *Techniques et économie antiques et médiévales*, Paris, Errance, p. 157-165.
2012 : « Les restes animaux dans les tombes d'enfants à la période romaine : l'exemple de trois grandes nécropoles d'Italie, de Tunisie et du nord de la France », in *L'Enfant et la mort dans l'Antiquité*, vol. 3, Paris, Errance (coll. Bibliothèque d'archéologie méditerranéenne et africaine, 12), p. 313-329.
- LEROI-GOURHAN A.**
1943 : *L'Homme et la matière : évolution et techniques*, Paris, Albin Michel, 227 p.
- LICARI S.**
2006 : « Fonction rituelle du chien : première utilisation ? », *Ethnozootechnie*, 78, p. 115-119.
- MÉCHIN C.**
1997 : « La symbolique de la viande », in PAILLAT M. (DIR.), *Le Mangeur et l'animal : mutations de l'élevage et de la consommation*, Paris, éd. Autrement (coll. Mutations/Mangeurs, 172), p. 121-134.
- MÉNIEL P.**
1984 : *Contribution à l'histoire de l'élevage en Picardie : du Néolithique à la fin de l'âge du Fer*, Amiens (coll. n° spécial à la RAP, 3, 1), p. 1-57.
1992 : « Veaux, vaches, cochons... les restes animaux », in GUILHOT J.-O., GOY C. (DIR.), *Les Fouilles du parking de la Mairie à Besançon*, Besançon, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Besançon, p. 174-187.
1993 : « Les restes animaux de l'oppidum du Titelberg (Luxembourg) de La Tène finale au Gallo-Romain précoce », *Archaeologia Mosellana*, 2, p. 381-406.
1996 : « Importation de grands animaux romains et amélioration du cheptel à la fin de l'âge du Fer en Gaule Belgique », *RAP*, 3-4, p. 113-122.
1997 : « Les restes osseux », in Lavendhomme M.-O., Guichard V., Gentic G. (dir.), *Rodumna (Roanne, Loire) : le village gaulois*, Paris, éd. de la MSH, p. 183-199.
1998a : *Le Site protohistorique d'Acy-Romance (Ardennes) -III- Les Animaux et l'histoire d'un village gaulois*, Compiègne, Société archéologique champenoise.
1998b : « La question du sacrifice animal dans les rites funéraires en Gaule Belgique », *RAP*, 1, 1, p. 245-251.
2000 : « Des os dans les fossés et des animaux dans les enclos : diversité des fonctions et limites des interprétations », *RAP*, 1, 2, p. 267-270.
2001 : *Les Gaulois et les animaux : élevage, repas et sacrifices*, Paris, Errance, 127 p.
2002a : « L'alimentation carnée à Acy-Romance », *Mémoire de la Société archéologique champenoise*, 16 (1), p. 265-272.
2002b : « Alimentation carnée et identité gauloise à l'âge du Fer et au début de la période romaine », in BRUEGEL M., LAURIoux B. (DIR.), *Histoire et identités alimentaires en Europe*, Paris, Hachette Littératures, p. 65-75.
2005 : « Porc et sanglier en Gaule septentrionale : entre archéozoologie et imaginaire collectif », *Munibe*, 57, 1, p. 463-468.
2006 : « Le chien en Gaule », in *Animalia tra uomini e dei, archeozoologia del mondo preromano*, Bologne, éd. Ante Quem (coll. Studi e Scavi, 14), p. 45-52.
2008 : « Sacrifices d'animaux, traditions gauloises et influences romaines », in LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (DIR.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires*, 2, p. 147-154.
- MÉNIEL P., AUXIETTE G., GERMINET D., BAUDRY A., HORARD-HERBIN M.-P.**
2009 : « Une base de données sur les études de faunes des établissements ruraux en Gaule », in BERTRAND I. ET AL. (DIR.), *Habitats et paysages ruraux en Gaule et regards sur d'autres régions du monde celtique, Actes du XXXI^e colloque de l'AFEAF*, Chauvigny, éd. Association des Publications chauvinoises (coll. Mémoire, XXXV), vol. 2, p. 417-446.
- MÉNIEL P., HORARD-HERBIN M.-P.**
1996 : *La Faune de Varennes-sur-Seine (Seine-et-Marne)*, Rapport d'étude, inédit, 60 p.
- METZLER J., MÉNIEL P., LAMBOT B.**
1996 : « À propos des rites funéraires à la fin de l'âge du Fer dans le nord-est de la Gaule », *Bulletins et Mémoires de la Société d'Anthropologie de Paris*, 8, 3, p. 329-343.
- METZLER J., METZLER-ZENS N., MÉNIEL P.**
1999 : *La Madelaine : une nécropole de l'oppidum du Titelberg*, Luxembourg, Musée national d'histoire et d'art (coll. *Dossiers d'archéologie du Musée national d'histoire et d'art*, VI), 471 p.
- MILLIET J.**
1993 : *Nature et enjeu du rôle des femmes dans la domestication des animaux : l'exemple du porc et du chien*, Thèse de doctorat, Paris, EHESS.
1994 : « Y a-t-il une domestication féminine ? : les exemples du porc et du chien », *Écologie humaine*, XII (2), p. 65-82.
1995 : « Manger du chien ? C'est bon pour les sauvages ! », *L'Homme*, 35, 136, p. 75-94.
2006 : « Le regard de l'anthropologue sur la cynophagie aujourd'hui », *Ethnozootechnie*, 78, p. 189-195.
- NUVIALA P.**
2008 : *Étude d'un ensemble faunique du site gaulois de Clocheville (Tours, Indre-et-Loire)*, Mémoire de Master 1, Université François-Rabelais, Tours, 53 p.
- OUESLATI T.**
2002 : *Approche archéozoologique des modes d'acquisition, de transformation et de consommation des ressources animales dans le contexte urbain gallo-romain de Lutèce (Paris, France)*, Thèse de doctorat, Muséum national d'histoire naturelle, 363 p.
- PODBERSCEK A. L.**
2009 : « Good to Pet and Eat: the Keeping and Consuming of Dogs and Cats in South Korea », *Journal of Social Issues*, 65, 3, p. 615-632.
- POPLIN F.**
1988 : « Essai sur l'anthropocentrisme des tabous alimentaires dans l'héritage de l'Ancien Testament », in *L'Animal dans l'alimentation humaine : les critères*

de choix, *Actes du colloque de Liège*, 26-29 nov. 1986, Paris (coll. n° spécial à *Anthropozoologica*, 2), p. 163-170.

POULAIN-JOSIEN T., COTHENET A., ALLAIN J.

1966 : « Un dépotoir augustéen à *Argentomagus* (Saint-Marcel, Indre) », *RACF*, 5, 1, p. 3-39.

POUX M., FOUCRAS S., GARCIA M.

2008 : « Du banquet gaulois au sacrifice romain : pratiques rituelles dans le sanctuaire de Corent, cité des Arvernes », in LEPETZ S., VAN ANDRINGA W. (DIR.), *Archéologie du sacrifice animal en Gaule romaine : rituels et pratiques alimentaires*, Montagnac, Monique Mergoïl (coll. Archéologie des plantes et des animaux, 2), p. 163-184.

PUTELAT O.

2007 : « La faune et le corpus alimentaire et détritique », in LANDOLT M. ET AL. (DIR.), *Entzheim-Geispolsheim (Alsace, Bas-Rhin) 67, 124*, vol. 3, *Aéroparc*, Rapport de fouille préventive du Pôle d'archéologie interdépartemental rhénan, p. 173-189.

RENAUD A.

2012 : *Alimentation carnée et gestion des populations animales sur le territoire de la cité de Nîmes, Hérault et Gard (I^{er} s. avant-I^{er} s. après J.-C.)*, Thèse de doctorat, Université Montpellier-III, 702 p.

RYDER M. L.

1990 : « Skin and Wool-Textile Remains from Hallstatt, Austria », *Oxford Journal of Archaeology*, 9, 1, p. 37-49.

SALIN M.

2010 : *Animaux et territoire : l'apport des données archéozoologiques à l'étude de la cité des Bituriges Cubi (I^{er} s. av. J.-C.-V^e s. ap. J.-C.)*, Bourges, FÉRACF (coll. Suppl. à la *RACF*, 36), 313 p.

SAN JUAN G., MÉNIEL P., ALDUC-LEBAGOUSSE A., PILET-LEMIÈRE J.,

JAHIER I.

1994 : « Un établissement rural du I^{er} siècle avant J.-C. à Fleury-sur-Orne (Calvados) », *RAO*, 11, 1, p. 131-164.

SCHIBLER J., STOPP B., STUDER J.

1999 : « Haustierhaltung und Jagd - Élevage et chasse », in MÜLLER F., KAENEL G., LIISCHER G. (DIR.), *Die Schweiz vom Paläolithikum bis zum frühen Mittelalter : Eisenzeit (SPM IV)*, Basel, Verlag Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, p. 116-136.

SCHREYER S., STEPPAN K.

2000 : « Auf den Hund gekommen », in « Der kleine Gesellschaftshund aus dem keltischen Oppidum von Rheinau (ZH) », *Archäologie der Schweiz*, 23, 3, p. 98-103.

SERRA MALLOL C.

2010 : « Manger du chien à Tahiti : une affirma-

tion identitaire ? », *Anthropozoologica*, 45, 1, p. 157-172.

VIALLES N.

1988 : « La viande ou la bête », *Terrain*, 10, p. 86-96.

VIGNE J.-D., GUILAINE J.

2004 : « Les premiers animaux de compagnie, 8500 ans avant notre ère ?... ou comment j'ai mangé mon chat, mon chien et mon renard », *Anthropozoologica*, 39, 1, p. 249-273.

VON DEN DRIESCH A.

1992 : « L'élevage des animaux domestiques dans les cultures européennes pré- et protohistoriques », *Revue médicale vétérinaire*, 143, p. 113-137.

YVINEC J.-H.

1987 : « Découpe, pelleterie et consommation des chiens gaulois à Villeneuve-Saint-Germain », in VIGNE J.-D. (DIR.), *La Découpe et le partage du corps à travers le temps et l'espace*, Paris (coll. n° spécial à *Anthropozoologica*, 1), p. 83-89.

ZEDDA M., MANCA P., CHISU V., GADAU S., LEPORE G., GENOVESE A., FARINA V.

2006 : « Ancient Pompeian Dogs: Morphological and Morphometric Evidence for Different Canine Populations », *Anatomia, Histologia, Embryologia*, 35, 5, p. 319-324.